

gea sa marche vers Albe de Tormez, où la duchesse réclamait sa présence.

Les années commençaient à faire sentir leur poids, aggravé par de continuel travaux et de grandes infirmités ; elle-même ne s'appelait plus en souriant que « la pauvre vieille ». Accompagnée de la Vénérable sœur Anne de Saint-Barthélemy, qui ne la quittera plus et méritait si bien de recueillir son dernier soupir, elle est soumise durant ce voyage à d'incroyables privations, ménagées, disait-elle doucement, par la Providence, et n'atteint le monastère d'Albe qu'épuisée de forces et presque mourante. Intrépide jusque dans les bras de la mort, elle se met à suivre les exercices de la vie régulière, et communie encore avec ses filles le jour du glorieux saint Michel. Mais en revenant de l'église, elle dut se mettre au lit, et ne se releva plus.

Ici, nous suivrons pas à pas le touchant récit de la fidèle et intime amie. Depuis longtemps déjà la sainte Mère savait qu'elle mourrait cette année-là. Aussi dit-elle au Père Antoine de JÉSUS, qui l'engageait à demander sa

guérison : « Mon fils, je ne suis plus nécessaire en ce monde ; » et à sœur Anne qui pleurait : « Ma fille, l'heure de ma mort est arrivée. »

Le 3 octobre, sur le soir, elle demande le Saint Viatique. « Mes filles, dit-elle aux religieuses qui l'entourent baignées de larmes, pour l'amour de Dieu, gardez bien vos règles et vos constitutions. Obéissez à vos supérieurs. Oubliez les mauvais exemples de cette religieuse indigne, et pardonnez-lui. » On ne lui répondit que par des sanglots. Quand Notre-Seigneur entra dans la pauvre cellule, la mourante retrouva une vigueur extraordinaire : « O mon Seigneur et mon Époux, s'écriait-elle, voici donc enfin venu le moment tant désiré d'aller vous voir ; soyez-en mille fois béni ! Il est bien temps que je quitte cette terre et que je jouisse, ô mon Dieu, de votre présence ! Je vous en prie, que votre bon plaisir s'accomplisse ! » Puis au souvenir de ses péchés : « Seigneur, vous ne rejetterez pas un cœur contrit et humilié... Je chanterai à jamais les miséricordes du Seigneur. » Et enfin,

pour tout couronner, cette protestation suprême de soumission et de confiance : « Je suis fille de la Sainte Église ».

Le lendemain, 4 octobre, dès sept heures du matin, elle se mit sur le côté gauche et cessa de parler. Tenant à la main un crucifix qu'elle garda jusqu'à la fin, elle entra en oraison, ou plutôt dans une douce extase, qui se prolongea durant quatorze heures. Pendant presque tout ce temps, la sœur Anne de Saint-Barthélemy lui tint la tête entre ses bras. « Elle était, raconte-t-elle, dans une extase si paisible, qu'elle semblait jouir d'avance des embrassements de son Époux. Ma douleur était extrême, et j'aurais voulu à tout prix la retenir auprès de nous. Mais voilà que tout à coup je vois Notre-Seigneur debout et souriant au pied du lit, qui se préparait à la conduire au ciel. A cette vue, je ne me sentis pas le courage de m'opposer à son bonheur, et je fis mon sacrifice. A peine avais-je achevé, que la sainte expira, et, comme une pure colombe, s'envola au sein de Dieu. » Si le divin Époux avait blessé son cœur, elle aussi avait blessé le cœur du divin Époux :

« Ma sœur, ma bien-aimée, tu as blessé mon cœur ; viens, l'hiver a fui, les oranges sont loin, les fleurs émaillent notre terre ; viens, et reçois la couronne ! »

Il me semble que notre héroïne est bien là tout entière, avec son humilité, sa foi, sa délicatesse, son amour, avec toutes les tendresses et toutes les énergies de son admirable cœur. Ainsi la mort est l'écho de la vie ; et le flambeau, en s'éteignant, ne fait que jeter une plus vive lueur.

Dès que la sainte fut morte, son visage parut plus beau qu'à l'ordinaire, et comme illuminé d'un reflet d'immortalité. Les rides de l'âge avaient disparu. Son corps était blanc comme de l'albâtre, sa chair douce et maniable comme celle d'un enfant ; tous ses membres restèrent flexibles comme si elle eût été vivante ; et une odeur suave, qu'on ne pouvait comparer à aucune odeur naturelle, remplit la chambre mortuaire et le couvent tout entier. C'était l'image de la bonne odeur de JÉSUS-CHRIST que sa sainteté, sa doctrine et son œuvre ne devaient pas cesser de répandre dans l'Église de Dieu.



**Appendice.**

I. — Bulla canonisationis

S. Cereſiæ.

Gregorius episcopus ſerbus ſerbo-  
rum Dei/ad perpetuam rei memoriam.

I. Omnipotens Sermo Dei, cum de sinu Patris ad hæc inferiora descendisset, ut erueret nos de potestate tenebrarum, completo dispensationis suæ tempore, transiturus de hoc mundo ad Patrem, ad propagandam per totum terrarum orbem electorum suorum Ecclesiam, quam sanguine suo acquisiverat, eamque verbo vitæ erudiendam, ad confundendam sapientiam sapientium et destruendam omnem altitudinem quæ adversus Deum extollebatur, non multos nobiles elegit nec multos sapientes, sed contemptibiles mundi; qui non in sublimitate sermonis nec in humanæ sapientiæ verbo, sed in simplicitate et veritate ministerium suum, ad quod a diebus æternitatis prædestinati erant, adimplerent. In sequentibus vero generationibus, cum juxta præordinata tem-

I. — Bulle de canonisation de  
Sainte Chèrege.

*Grégoire, évêque, serviteur des serviteurs  
de Dieu, pour éternelle mémoire.*

I. Le Verbe tout-puissant de Dieu, descendu du sein de son Père vers les bassesses de notre humanité pour nous arracher à l'empire des ténèbres ; étant parvenu au terme de son œuvre divine sur la terre ; près de quitter le monde et de retourner à sa gloire : voulant propager dans tout l'univers l'Église de ses élus qu'il s'était acquise au prix de son sang, l'instruire de la parole de vie, confondre la sagesse des sages et renverser toute hauteur qui s'élève contre Dieu ; ne choisit pas beaucoup de nobles ni beaucoup d'habiles, mais plutôt des hommes méprisables aux yeux du monde, pour remplir dans la simplicité et la vérité, et non par la sublimité des discours ou les enseignements de la sagesse humaine, le ministère auquel ils étaient prédestinés dès les jours de l'Éternité.

Dans la suite des générations, quand,

pora plebem suam per servos suos fideles visitare dignatus est, plerumque parvulos et humiles assumpsit, per quos Catholicæ Ecclesiæ ingentia præstaret beneficia : quibus Ipse, juxta verbum suum, abscondita a sapientibus et prudentibus regni cœlestis mysteria revelaret, eosque supernorum charismatum donis adeo illustraret, ut omnium virtutum ac bonorum operum exemplis Ecclesiam foverent ac signorum gloria clarificarent. In diebus vero nostris fecit salutem magnam in manu feminae : suscitavit enim in Ecclesia sua, novam veluti Deborah, Tereciam virginem ; quæ postquam mirabili victoria carnem suam perpetua virginitate, mundum admirabili humilitate, et cunctas adinventiones diaboli multis maximisque virtutibus superasset, excelsiora moliens et virtutem sexus animi magnitudine supergressa, accinxit fortitudine lumbos suos, et roboravit brachium suum, et instruxit exercitus fortium, qui pro domo Dei Sabaoth et pro lege ejus et pro mandatis ejus armis spiritualibus decertarent : quam Dominus ad tantum opus

à l'heure marquée par sa Providence, Il daigna visiter son peuple par ses serviteurs fidèles, Il choisit le plus souvent les petits et les humbles pour répandre d'immenses bienfaits sur l'Église catholique, pour leur révéler selon sa parole les mystères du royaume des cieux voilés aux sages et aux prudents du siècle, et pour les combler d'une telle abondance de grâces et de dons célestes, que l'exemple de leurs vertus et de leurs bonnes œuvres pût fortifier l'Église, tandis que l'éclat de leurs miracles la couvrirait d'une nouvelle gloire.

De nos jours Il a fait éclater sa puissance de salut par la main d'une femme. Il a suscité dans son Église, comme une autre Débora, la vierge Thérèse, qui, après avoir remporté une admirable victoire sur la chair par sa perpétuelle virginité, sur le monde par sa prodigieuse humilité, sur le démon et toutes ses embûches par le nombre et l'éminence de ses vertus, formant de plus hauts desseins et s'élevant au-dessus de son sexe par la grandeur de son âme, ceignit ses reins de force, déploya la vigueur de son bras, et leva des armées de braves en Israël, les revêtant d'une armure toute spirituelle pour défendre la maison du

peragendum abundanter implevit spiritu sapientiæ et intellectus, et thesauris gratiæ suæ adeo illustravit, ut splendor ejus, tanquam stella in firmamento, fulgeat in domo Dei in perpetuas æternitates.

2. Dignum igitur et congruum existimavimus, ut quam Deus et unigenitus Filius ejus Dominus Noster JESUS CHRISTUS, quasi sponsam ornatam corona et decoratam monilibus suis, in gloria miraculorum plebi suæ manifestare dignatus est, Nos quoque pro pastoralis sollicitudine Nostra in universali Ecclesia, cui, licet meritis minime suffragantibus, præsidemus, tanquam Sanctam et electam Dei colendam et venerandam apostolica auctoritate decreverimus: ut omnes populi confiteantur Domino in omnibus mirabilibus ejus, et cognoscat omnis caro quoniam non defecerunt in diebus nostris miserationes ejus: qui quamvis, peccatis nostris exigentibus, visitet nos in virga indignationis suæ, non tamen continet in ira sua misericordias suas; dum in afflictionibus nostris novis nos munit præsidiis,

Dieu des armées, sa loi et ses commandements. En vue de cette sublime mission, le Seigneur la remplit si abondamment de son Esprit de sagesse et d'intelligence, et lui prodigua d'une main si libérale les trésors de sa grâce, que sa splendeur, pareille à une étoile du firmament, doit briller dans la maison de Dieu jusqu'à l'éternité.

2. C'est pourquoi, en vertu de Notre sollicitude pastorale pour cette Église universelle, dont malgré notre peu de mérite le gouvernement Nous a été confié, il Nous a paru juste et convenable qu'une vierge, que Dieu même dans la personne de son Fils unique Notre Seigneur JÉSUS-CHRIST a choisie pour épouse, ornée de sa couronne et de ses colliers d'honneur, et fait ensuite resplendir aux yeux du peuple chrétien de la gloire des miracles, fût solennellement proclamée par l'autorité apostolique Sainte, Éluë de Dieu, digne par conséquent de la vénération et du culte des fidèles : afin que tous les peuples bénissent le Seigneur dans toutes ses merveilles et que toute chair reconnaisse que nos jours n'ont pas été déshérités de ses miséricordes. En effet, bien que, comme

et amicos suos multiplicat, qui Ecclesiam suam meritorum et intercessionum suffragiis protegant ac defendant. Atque ut universi Christifideles intelligant quam abunde in Ancillam suam effuderit Deus de Spiritu suo, ac propterea erga ipsam devotio in dies augeatur, insigniores quasdam ejus virtutes et aliqua ex magnalibus quæ in manu ejus operatus est Dominus, his litteris duximus inserenda.

3. Nata est Teresia Abulæ in regno Castellæ anno salutis humanæ millesimo quingentesimo decimo quinto, parentibus ut genere præclaris ita etiam vitæ integritate conspicuis: a quibus in timore Domini educata, admirandum futuræ sanctitatis in tennerrima adhuc ætate specimen dedit. Nam cum Sanctorum Martyrum acta perlegeret, adeo Sancti Spiritus igne cor ejus intra eam concaluit, ut cum fratre germano, etiam puero, domo aufugerit, ut in Africam trajiceret, ubi sanguinem ac vitam pro testimonio JESU CHRISTI profunderet. Sed occursum patruum revocata, cum optimam sortem sibi ereptam esse jugibus lacrymis

nous le méritons, il nous visite dans la verge de son indignation, sa colère pourtant n'arrête pas le cours de sa clémence, puisque au milieu de nos afflictions Il nous munit de nouveaux secours et multiplie ses amis, appelés à protéger et à défendre son Église par l'intercession de leurs mérites et de leurs suffrages. Or, afin que tous les fidèles comprennent bien l'abondance des effusions du divin Esprit sur sa servante, et que leur dévotion envers elle augmente chaque jour, Nous avons cru devoir insérer dans ces Lettres le tableau raccourci de ses plus éminentes vertus et des prodiges que le Seigneur a opérés par sa main.

3. Thérèse naquit à Avila, dans le royaume de Castille, l'an du salut 1515. Ses parents étaient aussi distingués par la naissance que par la vertu. Élevée par eux dans la crainte du Seigneur, elle donna dès l'âge le plus tendre un merveilleux gage de sa sainteté à venir. En lisant les *Actes des Martyrs*, son cœur s'embrasa de si vives flammes du divin amour, qu'avec son frère, enfant comme elle, elle s'enfuit un jour de la maison paternelle, dans le dessein de passer en Afrique et d'y rendre à JÉSUS-CHRIST

deploraret, ardens martyrii desiderium eleemosynis aliisque operibus compensavit. Sed cum ad vigesimum ætatis annum pervenisset, Christo se totam despondit, et vocationem, qua ab Eo vocata erat, aggressa, ad Moniales Sanctæ Mariæ de Monte Carmelo ordinis mitigati se contulit, ut plantata in domo Domini in atriis domus Dei nostri floreret. Professione itaque in eo Monasterio emissa, cum per duodeviginti annos gravissimis morbis ac variis præterea tentationibus vexata esset, nullisque supernis consolationibus reficeretur, adeo invicte, adjuvante Domino, omnia pertulit, ut probatio fidei illius omni pretiosior auro, quod per ignem probatur, inventa fuerit in laudem et gloriam et honorem, et revelationem JESU CHRISTI.

4. Et quoniam ad erigendum sublimè christianarum virtutum ædificium fidei fundamentum ponendum fuit, illud adeo stabile ac inconcussum Teresia collocavit, ut juxta verbum Domini comparanda sit viro sapienti qui ædificat domum suam supra

le témoignage du sang. Elle fut rencontrée par un oncle qui la ramena chez sa mère. Mais elle resta inconsolable de s'être vu enlever une si belle couronne, et s'appliqua dès lors à remplacer le martyr, refusé à l'ardeur de ses vœux, par l'aumône et toutes sortes de bonnes œuvres. A vingt ans, elle se consacra tout entière au service de JESUS-CHRIST, et fidèle à la vocation qui lui avait été faite, elle fut reçue parmi les Religieuses de Notre-Dame du Mont Carmel de l'observance mitigée, afin que, transplantée dans la maison de Dieu, elle pût y fleurir à l'ombre du sanctuaire. Elle fit profession dans ce monastère ; puis, durant dix-huit années, elle fut en proie à de très graves maladies et à des tentations diverses, que n'allégeait aucune consolation céleste, et que cependant, par la grâce du Seigneur, elle supporta avec un courage invincible, si bien que sa foi, devenue par l'épreuve plus précieuse que l'or passé au creuset, fût trouvée digne de concourir à la louange, à la gloire, à l'honneur et à la manifestation de JÉSUS-CHRIST.

4. Pour élever le sublime édifice des vertus chrétiennes, il fallait poser ce

petram. Ea etenim firmitate sacrosancta Ecclesiæ Sacramenta cæteraque Catholice Religionis dogmata credebat et venerabatur, ut majorem, ut ipsa sæpius testificabatur, de qualibet re certitudinem habere non posset. Hac fidei lucerna illuminata, Domini Nostri JESU CHRISTI corpus in Sacratissima Eucharistia mentis oculis adeo clare intuebatur, ut assereret nihil esse quod eorum invideret beatitudini qui corporeis oculis Dominum conspexissent. Tantum autem vivæ spei in Domino collocaverat, ut jugiter deploraret quod tamdiu in præsentī mortali vita detineretur, quæ sibi impedimentum afferret quominus semper cum Domino esset; nec raro, dum in corde suo cœlestis patriæ gaudia recogitabat, mente excedebat, et ad eorum fruitionem in carne rapiebatur.

5. Sed inter cæteras Teresiæ virtutes præcipue emicuit dilectio Dei; quæ adeo in corde ejus exarsit, ut confessori ipsius Teresiæ caritatem, tanquam non hominis sed cherubim propriam admirarentur et celebrarent: quam etiam Dominus Noster JESUS CHRISTUS multis visionibus ac revelationibus

fondement de la foi, et Thérèse sut lui donner tant de solidité, que, selon le mot de l'Évangile, elle mérita d'être comparée à cet homme sage qui bâtit sa maison sur le roc. En effet, sa foi aux Sacrements de l'Église et aux autres mystères de notre sainte Religion était si respectueuse et si profonde, que nulle certitude, comme elle aimait à le dire, n'aurait pu aller plus loin. Ce flambeau de la foi lui faisait voir le corps de Notre Seigneur JÉSUS-CHRIST dans l'adorable Eucharistie avec une clarté, qui ne lui permettait pas, d'après son témoignage même, de porter la moindre envie au bonheur de ceux qui virent le Seigneur de leurs yeux de chair. La vivacité de son éternelle espérance lui inspirait de continuels soupirs après le moment où, délivrée de cette vie mortelle, elle pourrait sans obstacle être toujours avec son Dieu ; et souvent, quand elle repassait dans son cœur les joies de la patrie céleste, elle tombait en extase, et dès l'exil était ravie jusqu'à leur jouissance.

5. Mais entre toutes les vertus de Thérèse, brille surtout son amour pour Dieu. Son cœur en était dévoré. Ses con-

mirabiliter auxit. Quandoque enim data dextera, clavoque ostenso, illam in sponsam suam adoptavit, atque his verbis alloqui dignatus est: « Deinceps ut vera sponsa meum zelabis honorem; jam Ipse sum totus tuus, et tu tota mea. » Aliquando etiam angelum vidit ignito jaculo sibi præcordia transverberantem. Ex quibus cœlestibus donis divini amoris flamma in ejus corde adeo exæstuabat, ut maxime arduum votum a Deo edocta emisit efficiendi semper quidquid perfectius esse et ad majorem Dei gloriam pertinere intelligeret. Quin etiam post mortem cuidam moniali per visum manifestavit se non vi morbi, sed ex intollerabili divini amoris incendio vita excessisse.

6. Sed quam perpetua caritate proximum dilexerit, multis argumentis manifestum fuit, sed præsertim ex ardenti desiderio quo animarum salutem desiderabat. Infidelium enim et hæreticorum tenebras perpetuis lacrymis deflebat, ac pro eorum illuminatione non solum juges ad Deum preces fundebat, sed et jejunia, flagellationes, ac alias carnis macerationes

fesseurs, transportés d'admiration, disaient que c'était l'amour, non d'une créature humaine, mais d'un chérubin ; et ces flammes, Notre-Seigneur prit plaisir à les attiser encore par une merveilleuse abondance de visions et de révélations célestes. Un jour, lui donnant la main et lui montrant un des clous de sa Croix, Il la prit pour son épouse et daigna lui adresser ces paroles : *Désormais, en véritable épouse, tu auras un soin jaloux de mon honneur; Je suis tout à toi, tu es toute à Moi.* Une autre fois, elle vit un ange lui transpercer le cœur d'un dard enflammé. Ces divines faveurs l'embrasèrent d'un si brûlant amour, que pour le satisfaire il lui fallut s'engager, par un vœu héroïque inspiré du Ciel même, à faire toujours ce qu'elle jugerait le plus parfait et le plus conforme aux intérêts de la gloire de Dieu. Enfin, après sa mort, une de ses religieuses apprit d'elle-même par révélation qu'elle n'était pas morte de maladie, mais d'amour.

6. Quant à son infatigable charité envers le prochain, rien ne la montre mieux que son zèle ardent pour le salut des âmes. Elle ne cessait de verser des larmes sur l'aveuglement des infidèles et

offerebat. Proposuit etiam sancta Virgo in corde suo nullum diem sine caritatis officio transigere; in quo etiam Deus ipsi auxilium præstitit; nunquam enim ei defuit, ipso largiente, exercendæ caritatis occasio. Mirabiliter autem imitata est Dominum Nostrum JESUM CHRISTUM in dilectione inimicorum: nam, cum ingentes pateretur persecuciones et adversitates, diligebat tamen persequentes et orabat pro his qui oderant se. Quin imo detrimenta et offensiones, quas perpetiebatur, amoris et caritatis ipsi escam ministrabant, adeo ut viri graves dicere solerent, qui amari a Teresia vellet, damno aut injuria ut eam afficeret oportere.

7. Vota vero quæ in professione Religionis Deo voverat, maxima cura ac diligentia reddidit: nec enim tantummodo omnes exteriores actus superiorum arbitrio maxima cum humilitate spiritus perficiebat, sed firmiter etiam in corde suo constituit eorum voluntati omnes etiam cogitationes suas subjicere; cujus etiam rei egregia exempla reliquit: nam Dominum JESUM-CHRISTUM sibi sæpius apparentem, aliquan-

des hérétiques ; elle y joignait de continues prières, des jeûnes, des disciplines et toute sorte de macérations. Elle avait pris la résolution de ne pas laisser passer un seul jour sans exercer quelque acte de charité ; et Dieu lui-même, se prêtant aux vœux de l'aimable Vierge, ne permit jamais que l'occasion lui en fit défaut. Elle ne fut pas moins admirable à imiter Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST dans l'amour des ennemis ; sous le coup des plus grandes traverses et persécutions, elle en aimait les auteurs et priait pour ceux qui la haïssaient. Elle allait jusqu'à demander aux torts et aux offenses dont elle était victime un nouvel aliment à sa charité. C'est au point que de graves personnages avaient coutume de dire que, pour devenir l'ami de Thérèse, il suffisait de lui donner quelque sujet de plainte.

7. Le parfait accomplissement de ses vœux de religion fut également de sa part l'objet de la plus grande sollicitude. Peu contente de soumettre humblement à l'autorité légitime tous ses actes extérieurs, elle s'appliqua constamment, et de tout son cœur, à lui assujettir jusqu'à ses pensées. Elle a laissé d'étonnants exemples de cette obéissance. Notre-

do a confessariis jussa, qui delusam ab angelo tenebrarum suspicabantur, humiliter irrisit sprevitque, sed non sine magno tam profundæ obedientiæ præmio. Quin etiam volumen quod in Cantica Canticorum insigni pietate refertum scripserat, ut confessario obtemperaret, flammis injecit. Dicere autem solebat se in discernendis visionibus decipi posse, in obedientia vero superioribus præstanda falli non posse. Paupertatem adeo dilexit, ut non solum labore manuum suarum victum sibi compararet, sed, si quam monialem vilioribus indutam vestimentis conspexisset, illico sua cum illius commutaret; ac, si quando sibi necessaria deficerent, mirifice lætaretur et exultaret gratiasque Deo ageret, tanquam insigne aliquod consecuta beneficium. Sed inter cæteras ejus virtutes, quibus quasi sponsa a Deo ornata mirifice excelluit, integerrima effulsit castitas: quam adeo eximie coluit, ut non solum virginitatis servandæ propositum, a pueritia conceptum, usque ad mortem perduxerit, sed omni expertem macula

Seigneur l'honorait d'apparitions fréquentes : un jour, son confesseur, craignant qu'elle ne fût le jouet de l'ange des ténèbres, lui ordonna de n'accueillir ce qu'elle voyait que par des moqueries et des mépris ; elle le fit dans son humilité, mais non sans recevoir sur l'heure le juste prix d'une telle soumission. Elle avait écrit une admirable exposition du Cantique des Cantiques, et, sur un mot de son confesseur, elle jeta au feu ce monument de sa piété. Elle aimait à dire qu'assurément elle pouvait s'abuser sur la nature de ses visions, mais qu'elle ne pouvait se tromper en obéissant à ses supérieurs. La pauvreté faisait ses délices : elle ne voulait vivre que du travail de ses mains ; apercevait-elle une sœur plus misérablement vêtue que les autres, elle n'avait de repos qu'après avoir changé de robe avec elle ; et, si parfois le nécessaire venait à lui manquer, elle était au comble de la joie, et en remerciait Dieu comme d'un insigne bienfait. Mais tant d'éminentes vertus dont Dieu se plut à orner son épouse, empruntaient comme un nouveau lustre à sa chasteté sans tache : elle en porta la perfection aux dernières limites, joignant à la fidèle observation de son vœu de virginité

angelicam in corpore et corde servaverit puritatem.

8. Quas adeo insignes virtutes mirifica humilitate cordis ornabat: cum etenim in dies divinis charismatibus anima ejus impinguaretur, sæpius exclamabat ad Dominum ut beneficiis in eam suis terminum statueret, nec tam cito ingentium scelerum oblivisceretur. Contumelias vero et irrisiones ardentissime sitiebat; ac non solum humanos honores, sed nosci quoque ab hominibus abhorrebat. Invictam autem hujus sanctæ virginis patientiam illa vox attestatur qua sæpius ad Dominum exclamabat: « Domine, aut pati aut mori. » Præter hæc omnia divinæ beneficentiæ munera, quibus hanc dilectam suam quasi pretiosis monilibus decoratam esse voluit Omnipotens, aliis etiam gratiis et donis abunde ipsam locupletavit: adimplevit enim eam spiritu intelligentiæ, ut non solum bonorum operum exempla in Ecclesia Dei relinqueret, sed et illam cœlestis sapientiæ imbribus irrigaret, editis de mystica theologia aliisque etiam multa pietate refertis libellis; ex quibus fide-

conçu dès l'enfance, une pureté vraiment angélique de corps et d'âme, qui ne connut jamais de souillure.

8. Toutes ces admirables vertus étaient encore rehaussées en Thérèse d'une non moins admirable humilité de cœur. Son âme, engraisée chaque jour davantage de la substance des dons célestes, ne cessait de conjurer le Seigneur de mettre des bornes à tant de bienfaits et de ne pas oublier si vite l'énormité de ses fautes. Elle avait soif d'humiliations et d'outrages ; elle avait horreur de toute gloire humaine, et n'aspirait qu'à être inconnue de tous. La magnanimité de sa patience éclate dans ce cri qui lui échappait si souvent : Seigneur, ou souffrir ou mourir ! A ces dons magnifiques, dont la toute-puissante libéralité du Seigneur se plut à orner sa bien-aimée comme d'autant de perles précieuses, il faut ajouter encore d'autres grâces et d'autres faveurs plus rares, qui lui furent également prodiguées. Ainsi Dieu la remplit de l'esprit d'intelligence, afin que non seulement elle léguât à l'Église l'exemple de ses bonnes œuvres, mais l'arrosât des flots de la céleste sagesse, par la composition d'ouvrages de théologie mystique et d'autres

lium mentes uberrimos fructus percipiunt, et ad supernæ patriæ desiderium maxime excitantur.

9. Quibus cœlestibus instructa ac illustrata muneribus, opus aggressa est maximum quidem et cuicumque difficillimum, sed Ecclesiæ CHRISTI perquam utile ac proficuum. Reformationem enim exorsa est Ordinis Carmelitani, illudque non solum in mulieribus, sed et in viris egregie præstitit, ædificatis non modo per universas Hispanias, sed et per alias etiam christiani orbis partes, tam viro- rum quam mulierum monasteriis, sine pecunia, sine proventibus, de sola Dei misericordia præsumens, nec modo omnibus humanis destituta auxiliis, sed adversantibus plerumque ac contradicentibus principibus et potestatibus sæculi: quæ tamen, Domino opus suum confirmante, radices miserunt, incrementum susceperunt et demum in domo Dei uberes proventus fructificarunt.

10. Tantas virtutes Teresiæ plurimis, dum adhuc in humanis ageret, miraculis Deus illustravit, quorum nonnulla præsentibus Litteris duximus

écrits, vrai trésor de piété. C'est là que les fidèles recueillent les fruits les plus abondants de salut, et puisent un désir ardent de l'éternelle patrie.

9. Éclairée de ces lumières, munie de ces armes divines, elle conçut une grande et très difficile entreprise, d'où l'Église devait retirer les plus précieux avantages. Nous parlons de la Réforme du saint Ordre du Carmel, qu'elle réussit à faire prévaloir parmi les hommes non moins heureusement que parmi les femmes. Elle fonda dans toute l'Espagne, d'où le mouvement s'étendit au monde entier, bon nombre de monastères de femmes et d'hommes, et cela sans argent, sans revenus, sans autres fonds que sa confiance en Dieu, sans aucune ressource humaine, souvent même en dépit de l'opposition acharnée des princes et des puissances du siècle ; et pourtant, ces fondations, œuvre de Dieu même qui les soutenait de son bras, prirent racine, se développèrent, et finirent par rendre au peuple chrétien les plus utiles services.

10. Du vivant même de Thérèse, Dieu couronna sa sainteté de l'éclat des miracles : en voici quelques-uns qui nous ont paru dignes de figurer dans ces

inserenda. Cum in Conchensi diœcesi maxima esset frumenti penuria, atque in monasterio de Villanova de Xara vix tantum farinæ reperiretur ut per integrum mensem ad victum decem et octo monialium satis esset, hujus sanctæ virginis meritis et intercessione, Deus omnipotens, qui sperantes in se enutrit, eam adeo abundare fecit, ut, quamvis per sex menses ex ea affatim panes ad refectionem ancillarum Dei fierent, nunquam tamen usque ad novas fruges diminueretur. Gravi erysipelate in vultu ac feбри afflictabatur Anna a Trinitate, monialis conventus Medinae de Campo; cui Teresia primum blandita, deinde læsa membra leviter atrectans: « Bono animo, inquit, sis, filia: Deus, ut spero, te hoc morbo liberabit; » statimque febris omnisque morbus ab ea abscessit. Alberta, ejusdem monasterii priorissa, pleuritide ac feбри non absque vitæ periculo laborabat; at sancta Virgo Teresia, tacto latere quod morbo urgebatur, eam sanam esse pronuntiavit ac surgere jussit: illa perfecte sanata statim e lecto exiliit, laudans Deum.

Lettres apostoliques. Le diocèse de Concha était en proie à la famine, et le monastère de Villanova de Xara avait à peine assez de farine pour nourrir pendant un mois ses dix-huit religieuses. Or, par les mérites et l'intercession de cette sainte vierge, le Dieu tout-puissant, qui ne trompe jamais la confiance qu'on met en lui, multiplia tellement cette provision, qu'elle suffit abondamment à l'entretien des servantes de Dieu, durant six mois entiers, sans subir aucune diminution jusqu'à la moisson nouvelle. Anne de la Trinité, religieuse du couvent de Medina del Campo, souffrait cruellement d'un érysipèle au visage, avec complication de fièvre. Thérèse lui adresse d'abord de compatissantes paroles, puis touche doucement de la main la partie malade, en disant : Bon courage, ma fille ! Dieu, j'espère, va vous délivrer de ce mal. Et à l'instant même, toute trace de maladie avait disparu. Alberte, prieure du même monastère, était atteinte d'une pleurésie et d'une fièvre, qui menaçaient sa vie. La sainte Mère, après avoir légèrement touché le côté malade, déclare qu'elle est guérie et lui ordonne de se lever. Aussitôt elle se jette à bas de son lit, en parfaite santé, et louant Dieu.

II. Adveniente demum tempore quo, pro tot laboribus pro divino honore exhaustis ac tot bonis operibus in Ecclesiæ utilitatem perpetratis, coronam decoris de manu Dei esset receptura, gravi morbo Albæ decumbens, cum toto infirmitatis tempore frequentes ac plene admirabiles de divina caritate cum sororibus sermones habuisset, sæpius Deo gratias agens quod se Catholicæ Ecclesiæ aggregasset, commendans tanquam præcipua bona paupertatem ac debitam præpositis obedientiam, accepto humillime et cum cœlesti prorsus caritate sacro peregrinationis suæ Viatico ac Extremæ Uctionis Sacramento, CHRISTI crucifixi effigiem manu tenens, ad cœlestem patriam evolavit. Pluribus vero signis manifestavit Deus quam sublimem gloriæ gradum Teresiæ elargitus in cœlis esset : multæ etenim moniales religiosæ ac timentes Deum viderunt decorem gloriæ ejus. Alia etenim conspexit supra tectum ecclesiæ et in choro et super decumbentis cubiculum multitudinem cœlestium luminarium ; alia CHRISTUM Dominum magno corus-

11. Enfin arriva l'heure, où tant de travaux entrepris pour la gloire divine, tant de bonnes œuvres accomplies dans l'intérêt de la sainte Église, devaient recevoir de la main du Seigneur leur éternelle récompense. C'est à Albe de Tormez qu'une grave maladie l'obligea de s'aliter. Dès lors, elle ne cessa d'avoir avec ses sœurs des entretiens, vraiment admirables, tout brûlants des feux de la plus pure charité. Elle rendait au Seigneur de continuelles actions de grâces pour l'avoir faite enfant de l'Église Catholique. Elle recommandait à ses filles, comme les premiers de leurs biens, la pauvreté et la perfection de l'obéissance. A la fin, avec une humilité profonde et des transports d'amour, elle reçut le Viatique du grand passage, puis le sacrement de l'Extrême-Onction, et tenant à la main son cher Crucifix, elle prit son essor vers la patrie céleste. Dieu manifesta par grand nombre de prodiges le sublime degré de gloire auquel Thérèse est élevée dans le ciel. Plusieurs saintes religieuses virent son âme au sein de la gloire. Il y en eut une qui aperçut au-dessus du toit de l'église et du chœur, précisément sur la cellule où reposait la défunte, une multitude de cé-

cantem splendore et ingenti angelorum frequentia circumdatum, ejus lecto assistentem ; alia plurimos albis amictos vestibus ipsius cellam ingredienti et cubili circumfusos ; quædam etiam in ipso transitu momento candidam columbam ex ipsius ore in cœlum evolantem ; alia splendorem, crystalli instar, fenestra egredientem vidit. Quin etiam quædam arbor, calce et macerie obstracta ac jamdudum arida, præter omnem naturæ et temporis rationem, repente floribus onusta in ipso transitu hora apparuit.

12. Corpus exanime speciosissimum ac nulla ruga contractum ac miro decoratum candore apparuit, ac una cum vestibus ac linteolis quibus ægra usa erat, omnibus admirantibus, mirificum spirans odorem. Multa etiam magnalia quæ meritis ancillæ suæ operatus est Deus, ipsius in paradysum transitum exultabilem reddiderunt. Quædam etenim monialis dudum capitis et oculorum infirmitate laborans, apprehensa mortuæ virginis manu ac capiti oculisque admota, statim convaluit. Altera item, ejus exosculatis pedibus,

lestes flambeaux. Une autre vit le CHRIST Notre-Seigneur, resplendissant de beauté et environné d'une foule d'Anges, debout auprès de son lit. Une troisième vit des Anges vêtus de blanc entrer en foule dans sa cellule et se ranger autour de sa couche. Une autre encore, au moment même du dernier soupir, vit une blanche colombe sortir de sa bouche et s'envoler au ciel ; une autre enfin, un globe lumineux et transparent comme le cristal s'échapper par la fenêtre. Ajoutons qu'un arbre depuis longtemps desséché à cause de la chaux et des débris de mur dont il était comme enveloppé, se couvrit de fleurs à l'heure même du bienheureux trépas contre toutes les lois de la nature et de la saison.

12. Son corps inanimé parut aussi fort beau, sans rides, éclatant de blancheur ; et à la grande admiration de tous, les vêtements et les linges dont elle avait usé pendant sa maladie exhalaient une merveilleuse odeur. Beaucoup de prodiges que Dieu opéra par l'intercession de sa Servante illustrèrent encore sa triomphante entrée dans le ciel. Une religieuse qui souffrait depuis longtemps à la tête et aux yeux, ayant pris la main

sensum odoratus amissum recuperavit, et corporaliter odorem unguentorum quo sacrosanctum ejus corpus a Domino perfusum erat, percepit. Corpus ejus, absque ullo prorsus medicamine, ligneo loculo inclusum, alte effossa ad sepulturam humo ac ingentibus lapidibus et calce appleta scrobe sepultum est. Sed e sepulcro ejus odor adeo ingens et mirificus emanabat, ut decretum fuerit sacrum corpus exhumare : atque illud sane integrum ac incorruptum ac flexibile, ac si nuper tumultatum fuisset, repertum fuit, odorato liquore circumfusum ; quo perenniter in præsentem diem, Deo ancillæ suæ sanctitatem jugi miraculo attestante, desudat. Quare aliis vestibus indutum novaque arca inclusum, cum priora computruissent, eodem loco conditum fuit ; lapsoque triennio, cum rursus ipsius monumentum aperiretur, ut sacrum pignus Abulam asportaretur, ac deinceps frequenter jussu delegatorum apostolicorum inviseretur, semper incorruptum ac tractabile eodem odore ac liquore perfusum apparuit.

de la sainte défunte et l'ayant approchée de la partie malade, se trouva sur-le-champ guérie. Une autre, en baisant ses pieds, recouvra soudainement le sens de l'odorat qu'elle avait perdu, et sentit comme les autres les parfums dont le Seigneur avait imprégné cette chair virginale. Son corps, renfermé sans aucune précaution dans un cercueil de bois, fut mis en terre dans une fosse profonde, que l'on remplit de chaux et de grosses pierres. Mais de cette tombe s'exhalait une odeur si forte et si étonnante, qu'on résolut d'exhumer le saint corps. On le retrouva entier, flexible, sans corruption, tel que si l'on fût venu de l'ensevelir, et baigné d'une liqueur odorante, qui n'a pas cessé de couler jusqu'à ce jour, Dieu voulant attester la sainteté de sa Servante par la perpétuité du miracle. C'est pourquoi, les premiers vêtements et le premier cercueil que la pourriture n'avait pas respectés furent remplacés par d'autres, et la précieuse dépouille fut remise à la même place. Trois ans après, quand on rouvrit le tombeau pour transférer le saint corps à Avila, et souvent depuis, quand par ordre des délégués apostoliques on l'a visité encore, on a toujours reconnu

13. Sed et procedentibus temporibus manifestavit Deus hominibus gloriam suam, præstitis per intercessionem ancillæ suæ frequentibus beneficiis his qui se fideliter ejus precibus commendassent. Puer etenim quidam quadriennis adeo contractus ac detortus erat, ut nec pedibus insistere, nec cum jaceret corpus movere posset; eaque infirmitas, cum illi a nativitate fuisset nullumque afferret doloris sensum, incurabilis prorsus videbatur: cumque per novem dies ad cubiculum quod vivens sancta virgo inhabitaverat, allatus fuisset, sensit in se virtutem venientem, ac repente sanus ac validus ac suis pedibus ambulans, stupentibus cunctis, cœpit diffamare se a Matre Teresia de JESU perfectam sanitatem fuisse consecutum. Sævissimis doloribus per biennium cruciabatur Anna a Sancto Michaelis monialis, tribus canceris pectus ejus adeo affligentibus, ut non solum somni expers esset, sed nec collum flectere nec brachia posset attollere; cumque particulam Reliquiarum Sanctæ Teresiæ super pectus apposuisset, et toto cordis affectu se

qu'il demeurait flexible, sans corruption, et qu'il continuait d'être baigné de cette liqueur odorante.

13. Dans la suite des temps, Dieu s'est plu à manifester sa gloire par de nombreux bienfaits accordés à l'intercession de sa Servante, en faveur de ceux qui s'étaient fidèlement recommandés à ses prières. Un enfant de quatre ans était si paralysé et contrefait, qu'il ne pouvait ni se tenir debout, ni se relever quand il était couché : infirmité avec laquelle il était né, qui ne lui causait aucune douleur, et qui pour ces raisons mêmes semblait absolument incurable. On le porta pendant neuf jours dans la cellule que la séraphique Vierge avait habitée de son vivant : tout à coup il sentit les forces lui venir, se mit à marcher de ses pieds redressés et raffermis, criant, au milieu de la stupéfaction générale, que la Mère Thérèse de JÉSUS venait de lui obtenir une guérison complète. Une religieuse, Anne de Saint-Michel, souffrait depuis deux ans d'atroces douleurs. Un triple cancer lui rongea la poitrine. Elle ne pouvait ni dormir, ni plier le cou, ni lever les bras. Elle s'appliqua sur la partie malade une parcelle

ejus patrocínio commendasset, non solum omnis evanuit plaga a corpore ejus, sed et alia etiam quam in corde diu habuerat infirmitate libera temporis momento effecta est. Adeo vexabatur Franciscus Perez, parochialis ecclesiæ rector, apostemate quod in os pectoris insederat, ut brachio etiam contracto, a celebratione sacrosancti Missæ Sacrificii per quinque menses impediretur; humanisque remediis deficientibus, ad divina confugit, et ad montes Dei elevans oculos salutem consecutus est: epistolam enim virginis Teresiæ manu exaratam pectori admovens, consecutus est ejus partis sanitatem; cumque deinde sepulcrum virginis visitasset, ejusque brachium, quod Albæ asservatur, proprio brachio, quod adhuc contractum erat, admovisset, in eo etiam divinam virtutem expertus est, restituta sibi perfecta valetudine. Joannes de Leyva magno gutturis morbo adeo affligebatur, ut omnis respirationis via fere interclusa esset; jamque morti proximus animam agebat, cum sudarium, quod Sanctæ Teresiæ fuerat, ad morbi locum cum

des Reliques de la Sainte, en se recommandant à sa protection avec beaucoup de ferveur et de confiance. Aussitôt toute plaie disparut, et aussi une autre infirmité qu'elle avait eue longtemps au cœur: en un clin-d'œil elle se trouva parfaitement guérie. — François Perez, recteur d'une église paroissiale, souffrait cruellement d'un abcès qui s'était formé au haut de la poitrine ; il s'en était suivi une contraction du bras qui l'empêchait depuis cinq mois de célébrer la sainte Messe. Ne trouvant aucun soulagement du côté des hommes, il se tourna du côté du ciel, et levant les yeux vers les montagnes de Dieu, il recouvra la santé. Voici comment : il s'appliqua d'abord sur la poitrine une lettre écrite de la main même de la vierge Thérèse, et fut guéri dans cette région. Ensuite, ayant visité à Albe son tombeau, et approché son bras du bras qu'on y vénère de la Sainte, par un nouveau miracle de la puissance divine, il fut complètement délivré de son mal. — Enfin, Jean de Leyva était pris d'un si grand mal de gorge, qu'il ne pouvait presque plus respirer. Réduit à toute extrémité, il allait rendre l'âme, quand on lui appliqua sur le cou un mouchoir jadis à l'usage de

magna fiducia apposuit ; somnoque captus ac paulo post experrectus, se meritis beatæ Teresiæ curatum esse repente sanus exclamavit.

14. Cum igitur per universas jam gentes et nationes sanctitas Teresiæ celebraretur, et nomen ipsius apud Christifideles magno in honore esset, operante Domino per intercessionem ejus tot mirabilia, quæ etiam in dies una cum ejus veneratione augebantur, fuerunt Auctoritate Apostolica in multis Hispaniæ partibus formati processus, ac ad Sanctam hanc Sedem transmissi : et instanter agente claræ memoriæ Philippo III, Hispaniæ Rege Catholico, negotio tam in Sacra Rituum Congregatione quam in Rota diligenter discusso, felicitis recordationis Paulus V prædecessor noster indulisit ut in ejus honorem, tanquam de beata virgine, divinum officium in toto Fratrum Carmelitanorum Ordine posset celebrari.

15. Cumque idem Philippus Rex iterum apud prædictum Paulum similiter prædecessorem nostrum pro canonisatione B. Virginis Teresiæ sup-

Thérèse. Aussitôt il s'endort, et bientôt se réveille en s'écriant que les mérites de la Sainte viennent de le guérir.

14. C'est ainsi que la sainteté de Thérèse devint célèbre dans tout l'univers, et que son nom commença partout à être en grand honneur auprès des fidèles, frappés de tant de merveilles que Dieu opérerait par son intercession, et dont le nombre allait croissant avec l'accroissement de la vénération rendue à sa mémoire. En conséquence, par Autorité Apostolique, on dressa en Espagne plusieurs procès d'information, qui furent transmis à ce Saint-Siège ; et sur les instances du Roi Catholique Philippe III, après sérieux examen de la sacrée Congrégation des Rites et du tribunal de la Rote, Paul V notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, permit de célébrer en son honneur l'office divin, suivant le rit de bienheureuse vierge, dans tout l'Ordre du Carmel.

15. En outre, le même Roi Philippe ayant adressé une nouvelle supplique à notre même prédécesseur Paul V, à l'effet d'obtenir la canonisation de la Bienheureuse Vierge Thérèse, ce pontife

plicasset, idem Paulus negotium commisit cardinalibus Sacrorum Rituum Congregationis ; qui novos processus auctoritate apostolica conficiendos decreverunt, atque ad id munus peragendum bonæ memoriæ Bernardum Cardinalem de Rojas Archiepiscopum Toletanum et Venerabiles Fratres episcopos Abulensem et Salmanticensem deputarunt : qui, cum diligenter demandato negotio perfuncti essent, omnia acta eidem Paulo V prædecessori nostro transmiserunt. Qui tribus apostolici palatii causarum auditoribus, Francisco archiepiscopo Damasceno locum tenenti, nunc S. R. E. Cardinali, Joanni Baptistæ Coccino decano et Alphonso Manzanedo, dedit in mandatis ut summa cum diligentia dicta examinarent et quæ eorum sententia esset ad ipsum referrent : qui omnibus accurate prout rei magnitudo postulabat perpensis, eidem Paulo V prædecessori retulerunt plene justificari vitæ sanctitatem ac miracula Beatæ virginis Teresiæ, omniaque abunde constare quæ pro canonisatione ejusdem a Sacris canonibus requiruntur,

renvoya l'affaire aux Cardinaux de la Sacrée Congrégation des Rites, qui ordonnèrent de nouveaux procès à faire par autorité apostolique, et députèrent à cet effet Bernard Cardinal de Rojas, archevêque de Tolède avec nos vénérables Frères les évêques d'Avila et de Salamanque. Les trois commissaires apostoliques s'acquittèrent avec soin de leur mission, et en transmirent tous les actes au même Paul V notre prédécesseur. Celui-ci désigna trois auditeurs du palais apostolique, son vicaire François, archevêque de Damas, maintenant Cardinal de la S. E. R., Jean Baptiste Coccino doyen, et Alphonse Manzanedo, avec commission d'examiner le plus sérieusement possible toute cette affaire, et de lui en exprimer leur sentiment dans un rapport fidèle. Tout bien mûrement pesé, comme le demandait l'importance du sujet, ils déclarèrent à notre même prédécesseur Paul V que la sainteté de vie et les miracles de la Bienheureuse Thérèse étaient parfaitement établis, que rien de ce qu'exigent les saints canons ne manquait pour sa canonisation, et qu'on pouvait passer outre. Cependant, pour procéder avec toute la maturité que réclamait un si grand objet,

posseque ad ulteriora procedi. Utque ea maturitate quæ tantam rem decebat negotium transigeretur, idem Paulus dilectis filiis nostris S. R. E. Cardinalibus Sacris Ritibus præfectis ordinavit ut prædictos processus quam diligentissime rursus inspicerent ac de tota causa accurate cognoscerent.

16. Cum vero idem Paulus humanæ peregrinationis viam complevisset, nosque (nullis licet nostris meritis) sola divinæ gratiæ dignatione ad Ecclesiæ gubernacula vocati essemus, ad augmentum divini honoris et sanctæ Ecclesiæ utilitatem pertinere arbitrati sumus, ut hujusmodi negotium promoveretur: plurimum etiam ad præsentium temporum levandam calamitatem interesse existimavimus, si christifidelium devotio erga Sanctos et electos Dei, qui pro nobis in tantis necessitatibus intercederent, auferetur. Mandavimus itaque prædictis Cardinalibus, ut quod illis a prædecessore nostro prædicto fuerat injunctum quam primum exequerentur. Quod cum illi ea diligentia quæ decebat perfecissent, ac pro sanctæ virginis canonisatione

le même Paul chargea encore nos chers fils les Cardinaux de la S. E. R. préposés aux Rites sacrés d'examiner à nouveau tous les dits procès et de prendre une très exacte connaissance de la cause tout entière.

16. Sur ces entrefaites, Paul V termina le cours de son pèlerinage mortel, et nous, bien que sans aucun mérite de notre part et par la seule faveur de la bonté divine, nous fûmes appelé à gouverner l'Église. Aussitôt, nous avons jugé qu'il importait grandement à l'honneur de Dieu et au bien de la sainte Église de mener à terme cette grave affaire, estimant aussi que, dans les calamités présentes, il y avait tout intérêt pour nous à augmenter la dévotion des fidèles envers les saints et les élus de Dieu, que nous invitons ainsi à nous prêter le secours si nécessaire de leur intercession. C'est pourquoi nous avons commandé aux susdits Cardinaux de remplir au plus tôt la mission que leur avait confiée notre prédécesseur. C'est ce qu'ils ont fait avec la diligence qui convenait, et tous à l'unanimité se sont prononcés pour la canonisation de la bienheureuse vierge Thérèse : en con-

omnes unanimiter censuissent, Venerabilis Frater noster Franciscus Maria episcopus Portuensis Cardinalis a Monte totius processus summam ac suam collegarumque sententiam coram nobis in consistorio nostro exposuit; quibus auditis, reliqui Cardinales qui aderant ad ulteriora fore procedendum communi suffragio pronuntiarunt.

17. Igitur, cum in publico Consistorio dilectus filius Joannes Baptista Millinus, consistorialis aulæ nostræ advocatus, pro ejus canonisatione perorasset, et nomine carissimi nostri in Christo filii Philippi Hispaniarum Regis Catholici, ut ad eam procedere dignaremur, humiliter supplicasset, nos de re tanta Venerabiles Fratres nostros S. R. E. cardinales et episcopos in curia præsentés consulturos esse respondimus; atque interim Cardinales atque episcopos præsentés vehementer in visceribus Christi hortati sumus, ut orationibus instantes, in jejuniis et eleemosynis animas suas coram Deo nobiscum humiliantes, supplices a Deo Patre luminum exposcerent ut ex alto super nos lucem suam et veritatem

séquence, notre vénérable frère François Marie, évêque d'Ostie, Cardinal del Monte, a exposé devant nous en consistoire, avec le sommaire de toute la cause, son sentiment et celui de ses collègues; après quoi tous les autres Cardinaux qui étaient présents ont émis un vote unanimement favorable.

17. Donc, après que dans un consistoire public notre cher Fils Jean-Baptiste Millin, avocat consistorial en notre cour, eût plaidé en faveur de cette canonisation, et l'eût humblement sollicitée avec prière au nom de notre très cher fils en JÉSUS-CHRIST, Philippe, roi catholique des Espagnes, nous avons répondu que, sur une affaire de cette importance, nous prendrions l'avis de nos vénérables frères, les Cardinaux de la S. E. R. et les évêques présents en notre cour; et en attendant nous avons vivement exhorté dans les entrailles de JÉSUS-CHRIST les dits Cardinaux et Évêques à redoubler de prières, de jeûnes et d'aumônes, à humilier avec nous leurs âmes devant le Seigneur, afin de nous obtenir du Père des lumières un rayon de sa vérité, qui nous fit connaître et exécuter sa volonté et son bon plaisir. Ensuite, dans un con-

suam emitteret, quæ nos ad voluntatem et beneplacitum ejus cognoscendum et perficiendum deduceret. Itaque cum semipublico consistorio, quod consequenter celebratum est, vocatis non modo Cardinalibus, sed patriarchis, archiepiscopis et episcopis in curia nostra existentibus, præsentibus etiam nostris ac Sanctæ Sedis Apostolicæ notariis, ac sacri palatii causarum auditoribus, cum plura a nobis de eximia sanctitate Ancillæ Dei ac miraculorum frequentia et celebritate populorumque erga eam per universas Christianas nationes devotione commemorata fuissent, expositis etiam instantiis quæ coram nobis, non modo nomine maximorum regum, sed etiam carissimi in Christo filii nostri Ferdinandi Romanorum regis in imperatorem electi, aliorumque complurium Christianorum principum fiebant; omnes concorditer ac uno ore benedicentes Deum amicos suos honorificantem, Beatam Teresiam canonizandam esse atque inter Sanctas Virgines adscribendam censuerunt: quorum omnium audito consensu, intimo cordis affectu

sistoire semi-public, où furent convoqués non seulement les Cardinaux mais les patriarches, archevêques et évêques qui se trouvaient en notre cour, en présence de nos notaires et des notaires de ce Saint Siège apostolique, et aussi des auditeurs des causes du sacré Palais, nous rappelâmes nous-même longuement l'éminente sainteté de la Servante de Dieu, le nombre et l'éclat de ses miracles, et l'universelle dévotion des peuples envers elle; puis, nous exposâmes les instances faites auprès de nous au nom de très grands rois et de plus au nom de notre très cher fils en JÉSUS-CHRIST, Ferdinand, roi des Romains, empereur élu, et de plusieurs autres princes chrétiens : alors tous, d'un cœur et d'une voix, bénissant Dieu qui honore ses amis, exprimèrent l'avis qu'il fallait canoniser la Bienheureuse Thérèse et l'inscrire au catalogue des saintes vierges. En voyant cet accord unanime, nous avons au fond de notre âme tressailli dans le Seigneur et jubilé dans son salut, rendant grâces à Dieu et à son Fils Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST d'avoir miséricordieusement regardé son Église et résolu de la couronner d'une si grande gloire. Nous avons donc solennellement annoncé le

exultavimus in Domino, et jubilavimus in salutari ejus, gratias agentes Deo et Filio ejus Domino Nostro JESU CHRISTO, quod Ecclesiam suam misericorditer respexisset ac tanta gloria illustrare decrevisset. Canonizationis itaque publicavimus diem, eosdemque fratres ac filios nostros monuimus, ut in orationibus et eleemosynis perseverarent, ut in tanto opere exequendo splendor Domini Dei nostri esset super nos, qui opus manuum nostrarum ad perficiendam ejus voluntatem dirigeret.

18. Demum, peractis omnibus quæ ex sacris Constitutionibus ac Romanæ Ecclesiæ consuetudine peragenda erant, hodie in sacrosancta Principis Apostolorum basilica cum Venerabilibus Fratribus nostris S. R. E. Cardinalibus, necnon patriarchis, archiepiscopis et episcopis, Romanæque curiæ prælatibus, officialibus et familiaribus nostris, clero sæculari et regulari ac maxima populi frequentia convenimus: ubi repetitis pro Canonizationis Decreto petitionibus, nomine ejusdem carissimi in CHRISTO filii nostri Philippi regis Catholici, a dilecto filio nostro

jour de la canonisation, avertissant nos mêmes Frères et Fils de continuer leurs prières et leurs aumônes, afin que, dans l'achèvement de ce magnifique ouvrage, la splendeur du Seigneur notre Dieu fût sur nous, pour diriger cette œuvre de nos mains suivant le dessein de sa volonté.

18. Enfin, toutes choses étant achevées conformément aux saintes constitutions et à la coutume de l'Église Romaine, aujourd'hui, nous nous sommes rendu à l'auguste Basilique du Prince des Apôtres, entouré de nos Vénérables Frères les Cardinaux, Patriarches, Archevêques et Évêques, des prélats, officiers et familiers de notre cour, des représentants du clergé séculier et régulier, et d'un peuple immense. Là, après que la demande de Décret de canonisation eût été renouvelée, au nom de notre très cher fils en JÉSUS-CHRIST le roi catholique, par notre bien-aimé Louis Cardinal Ludovisio, du titre de Sainte-Marie Transpontine, notre neveu selon la chair, avec le concours de Nicolas Zambecari, avocat de notre cour consistoriale; après le chant des saintes prières et des litanies et l'humble invocation

Ludovico tituli sanctæ Mariæ Transpontinæ Cardinali Ludovisio nuncupato, nostro secundum carnem nepote, per Nicolaum Zambecarium, consistorialis aulæ nostræ advocatum, decantatis sacris precibus et litaniiis, ac Spiritus Sancti gratia humiliter implorata, ad honorem sanctæ et individuæ Trinitatis et Fidei Catholicæ exaltationem, auctoritate omnipotentis Dei Patris et Filii et Spiritus Sancti, Beatorum Apostolorum ac nostra, de Venerabilium Fratrum nostrorum S. R. E. Cardinalium, patriarcharum, archiepiscoporum et episcoporum in Romana curia præsentium consilio et unanimi consensu, bonæ memoriæ Teresiam virginem de Abula, de cujus vitæ sanctitate, fidei sinceritate et miraculorum excellentia plene constabat et constat, Sanctam esse definivimus ac sanctarum virginum catalogo adscribendam decrevimus, prout tenore præsentium definimus, decernimus et adscribimus; illamque universos Christifideles tanquam vere sanctam honorare et venerari mandavimus et mandamus; statuentes ut ab universali Ecclesia in ejus honorem eccle-

de la grâce du divin Esprit : à la gloire de la très sainte et indivisible Trinité, et pour l'exaltation de la foi catholique; par l'autorité du Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, des Bienheureux Apôtres Pierre et Paul et la nôtre ; de l'avis et consentement unanime de nos Vénérables Frères les Cardinaux de la S. E. R., les Patriarches, Archevêques et Evêques présents en cette cour ; nous avons défini que Thérèse, vierge d'Avila, de bonne mémoire, dont la sainteté, la foi sincère et les éclatants miracles étaient et demeurent parfaitement constatés, est vraiment sainte, et Nous avons décrété que son nom sera inscrit au catalogue des saintes Vierges : définition, décret et inscription que nous accomplissons par la teneur des présentes; de plus, nous avons ordonné et ordonnons que tous les fidèles du CHRIST l'honorent et vénèrent comme vraiment sainte, statuant que dans l'Église entière on puisse ériger et consacrer en son honneur des temples et des autels où soit offert à Dieu l'adorable sacrifice; et que tous les ans, le V<sup>e</sup> jour d'octobre, anniversaire de son bienheureux passage à la gloire céleste, son office puisse être célébré, comme d'une sainte vierge,

siā et altaria, in quibus Sacrificia Deo offerantur, ædificari et consecrari, et singulis annis die V<sup>a</sup> octobris, qua ad cœlestem gloriam translata est, ejus officium, ut de sancta virgine, ad præscriptum Romani Breviarii celebrari possit.

19. Eademque auctoritate omnibus Christifidelibus vere pœnitentibus et confessis, qui annis singulis eodem festo die ad sepulchrum in quo corpus ejus requiescit visitandum accesserint, unum annum et unam quadragenam, iis vero qui ejusdem festi octava, quadraginta dies de injunctis eis seu quomodolibet debitis pœnitentiis misericorditer in Domino relaxavimus ac relaxamus. Postremo, gratiis Deo actis, quod Ecclesiam suam insigni hoc no-voque luminari illustrare dignatus esset, decantata in Sanctæ Teresiæ honorem solempni Sanctarum Virginum oratione, ad altare Principis Apostolorum Missam celebravimus, cum ejusdem sanctæ virginis commemoratione; omnibusque Christifidelibus tunc presentibus plenam omnium peccatorum suorum indulgentiam concessimus.

20. Decet igitur ut pro tam insigni

suivant les rubriques du Bréviaire Romain.

19. Par la même autorité, Nous avons remis et remettons miséricordieusement dans le Seigneur à tous les fidèles vraiment contrits et confessés qui, chaque année, le jour de sa fête, visiteront le tombeau où son corps repose, un an et quarante jours des pénitences imposées ou dues à n'importe quel titre, et quarante jours de la même peine à ceux qui feront leur visite le jour de l'octave. Enfin, après avoir solennellement rendu grâce à Dieu de ce qu'il a bien voulu orner encore le ciel de son Église d'un astre si beau, après avoir chanté en l'honneur de sainte Thérèse l'oraison des saintes vierges, Nous avons célébré la Messe à l'autel du Prince des Apôtres, avec commémoration de la nouvelle sainte, et à tous les assistants nous avons accordé l'indulgence plénière de leurs péchés.

20. Et maintenant, pour cet insigne bienfait, tous en toute humilité, bénissons et glorifions Celui à qui appartient toute bénédiction, tout honneur, toute gloire et puissance dans les siècles des siècles.

beneficio omnes cum omni humilitate benedicamus et glorificemus Eum quem decet omnis benedictio et honor et gloria et potestas in sæcula sæculorum, assiduis precibus ab eo postulantes ut, per intercessionem Electæ suæ, a peccatis nostris faciem avertens, misereatur nostri et respiciat nos, et ostendat nobis lucem misericordiarum suarum, et immittat timorem suum super gentes quæ non cognoverunt eum, ut cognoscant quia non est alius Deus nisi Deus noster. Cæterum, quia difficile foret præsentibus nostras Litteras ad singula loca ubi opus esset deferri, volumus ut earum exemplis etiam impressis, manu publici notarii subscriptis et sigillo alicujus personæ in dignitate ecclesiastica constitutæ munitis, eadem ubique fides habeatur quæ ipsis præsentibus adhiberetur, si essent exhibitæ vel ostensæ.

21. Nulli ergo omnino hominum liceat hanc paginam nostræ definitionis, decreti, adscriptionis, mandati, statuti, relaxationis et voluntatis infringere, vel et ausu temerario contraire. Si quis autem hoc attentare præsumpserit, indignationem Dei omni-

Demandons-lui par d'incessantes prières qu'il daigne, grâce à l'intercession de son Élué, détourner sa face de nos iniquités, nous regarder et nous prendre en pitié, nous montrer la lumière de ses miséricordes, et faire sentir sa crainte salutaire à ces nations qui ne l'ont pas connu, afin qu'elles sachent qu'il n'y a point d'autre Dieu que notre Dieu. Et comme il serait difficile que nos présentes lettres parvinssent en original partout où besoin serait, Nous voulons que tout exemplaire, même imprimé, pourvu qu'il soit revêtu de la signature d'un notaire public et muni du sceau d'une personne constituée en dignité ecclésiastique, jouisse en tout lieu de la même autorité que nos Présentes, si elles étaient exhibées ou montrées en original.

21. Que nul homme n'ose donc violer cette page de notre définition, décret, inscription, commandement, constitution, indulgence et volonté, ni témérairement y contrevenir. Que si quelqu'un ne reculait pas devant cet attentat qu'il sache qu'il encourrait l'indignation du Dieu tout-puissant et de ses Bienheureux Apôtres Pierre et Paul.

potentis ac Beatorum Petri et Pauli Apostolorum ejus se noverit incursum.

Datum Romæ apud Sanctum Petrum anno Incarnationis Dominicæ millesimo sexcentesimo vigesimo secundo, quarto idus Martii, Pontificatus nostri anno secundo.

✠ EGO GREGORIUS CATHOLICÆ  
ECCLESIE EPISCOPUS.

*Suivent les signatures des trente-six  
Cardinaux présents.*



Donné à Rome près Saint-Pierre le quatre des Ides de Mars, l'an de l'Incarnation du Seigneur le mille-six-cent-vingt-deuxième, de notre Pontificat le second.

✠ MOI, GRÉGOIRE, EVÊQUE DE  
L'EGLISE CATHOLIQUE.



II. — Lettre de sainte Thérèse  
 au Père Rodrigue Alvarez/ de la  
 Compagnie de Jésus/ sur ses  
 divers états d'oraison. 

*N. B.* — Cette lettre fut écrite à Séville, en février 1576. Le Père Alvarez, né en 1528 et mort en 1587, était alors regardé pour sa sainteté et ses lumières comme l'oracle de cette grande ville. La Sainte fut heureuse de lui faire connaître ce qui se passait en elle ; et le suffrage éclatant du serviteur de Dieu ne contribua pas peu à dissiper quelques nuages qui s'étaient encore élevés au sujet de ses états surnaturels. Le dernier éditeur des *ESCRITOS DE SANTA TERESA*, Don Vincent de la Fuente, range cette lettre parmi les *Relations* ou *Mémoires* (Tome I, p. 164, *Relacion VIII*).



**N** matière de spiritualité, il est bien malaisé de s'exprimer d'une façon claire et intelligible, et encore plus difficile de le faire avec brièveté. Si par hasard je réussis dans une entreprise aussi ardue, j'en devrai tout le succès à mon obéissance. Mais quand je dirais quelques extravagances, il n'y aurait pas grand inconvénient, puisque ceci doit tomber entre les mains de quelqu'un qui m'en a

entendu dire de bien plus grandes. Je vous prie seulement d'être persuadé que je n'ai point du tout la prétention de m'en bien tirer, d'autant plus que je pourrai vous dire telle chose que je n'entendrai pas moi-même. Tout ce dont je puis vous répondre, c'est que je n'avancerai rien que je n'aie expérimenté une et plusieurs fois. Si la chose est bonne ou si elle ne l'est pas, vous en jugerez, et vous aurez la bonté de m'en dire votre avis.

Je pense vous faire plaisir en commençant à traiter dès l'abord des états vraiment surnaturels, car il n'y a personne qui ne sache ce que c'est que dévotion, attendrissement, don des larmes, méditation et tout ce que l'homme peut acquérir ici-bas avec la grâce ordinaire de Dieu. J'appelle surnaturel ce que nous ne pouvons acquérir par nous-mêmes, quelque soin et quelque diligence que nous y apportions. A cet égard, tout notre rôle se borne à nous y disposer, et c'est un grand point que cette disposition.

La première oraison que j'ai éprouvée et qui m'a paru surnaturelle, est un *Recueillement* intérieur qui se fait sentir à l'âme. Elle semble avoir au dedans d'elle-même de nouveaux sens analogues aux sens extérieurs ; on dirait qu'elle

cherche à se débarrasser du trouble que ceux-ci lui causent, et ainsi elle les entraîne quelquefois après elle. Elle se plaît à fermer les yeux et les oreilles du corps, pour ne voir et n'entendre que ce dont elle est alors occupée, c'est-à-dire pour traiter avec Dieu seule à seul. Dans cet état, on ne perd l'usage d'aucun de ses sens ni d'aucune des puissances de l'âme ; leur activité demeure tout entière, mais ne s'exerce que pour Dieu. Ceci ne peut manquer d'être clair pour quiconque aura eu le bonheur de passer par cet état, mais non pas pour d'autres ; ces derniers, pour en avoir l'intelligence, auraient besoin de quantité de paroles et de comparaisons.

De ce recueillement naît souvent une *Quiétude* et paix intérieure, si douce à l'âme qu'elle semble n'avoir plus rien à désirer. Même parler, j'entends prier vocalement, et méditer est alors pour elle une fatigue ; elle ne voudrait qu'aimer. Cette oraison est de courte durée ; parfois elle se prolonge davantage.

De cette oraison procède ordinairement un *Sommeil*, que l'on appelle le sommeil des puissances de l'âme, dans lequel elles ne sont pourtant pas tellement absorbées ni suspendues, que l'on puisse qualifier cet état de ravissement ou d'union totale. Ici l'âme, quelquefois

et le plus souvent, voit clairement ou croit voir que sa volonté seule est unie à Dieu, et que cette puissance est uniquement occupée de lui sans pouvoir se détourner à aucun autre objet, tandis que les deux autres puissances, la mémoire et l'entendement, restent libres pour les affaires et pour les œuvres du service de Dieu. En un mot, Marthe et Marie vont ensemble. La première fois que je passai par cet état, j'en demeurai si surprise, que je demandai au Père François de Borgia si ce n'était pas une illusion. Il me répondit que non, et que cela lui arrivait souvent à lui-même.

Quand se produit *l'Union* de toutes les puissances, c'est bien différent. Alors elles ne sont capables de quoi que ce soit au monde. L'entendement est comme stupéfait de ce qu'il contemple ; la volonté aime plus encore que l'entendement ne conçoit, mais sans que l'âme comprenne ou puisse dire si elle aime, ni ce qu'elle fait ; la mémoire me semble alors comme anéantie, l'imagination de même ; pour les sens, non seulement ils n'ont plus leur activité, mais on dirait qu'on les a perdus. Tout cela, je pense, afin que l'âme puisse mieux se livrer au divin objet dont elle jouit, et ne rien perdre d'un bonheur qui passe si vite.

Par l'humilité et les autres vertus dont

elle se trouve enrichie, par les désirs qui l'enflamment, l'âme sent les grands avantages qu'elle retire de cette faveur, mais on ne peut dire ce que c'est : on a beau vouloir le donner à entendre, on ne sait ni comment le saisir ni comment l'exprimer. A mon avis, cette union, quand elle est véritable, est la plus grande grâce que Notre-Seigneur accorde dans ce chemin spirituel, ou du moins une des plus grandes.

*Extase* et suspension sont, selon moi, tout un ; mais je me sers d'ordinaire du mot de suspension plutôt que de celui d'extase dont on s'épouvante. Au fond, l'union dont je viens de parler peut aussi bien s'appeler extase : celle-ci n'en diffère qu'en ce qu'elle dure davantage et se fait plus sentir à l'extérieur. L'extase coupe la respiration ; on ne peut ni parler ni ouvrir les yeux. L'union produit, il est vrai, cet effet, mais non pas avec la même force. En tout ceci il n'y a que du plus et du moins. Quand l'extase est profonde, la chaleur naturelle s'en va je ne sais où ; les mains demeurent glacées et parfois raides comme des bâtons ; le corps reste debout ou à genoux, selon la position où il était quand l'extase l'a saisi. L'âme emploie tellement ses puissances à jouir de ce que le Seigneur lui met sous les yeux, qu'elle semble oublier

d'animer le corps et l'abandonner totalement. Aussi, pour peu que cet état dure, les membres sont longtemps à s'en ressentir.

Dans l'extase, Dieu me paraît vouloir donner à l'âme une connaissance de l'objet dont elle jouit plus intime que dans la simple union ; et c'est alors ordinairement qu'il lui découvre quelque chose de ses divines grandeurs. Les effets en sont admirables : c'est l'entier oubli de soi-même, c'est l'ardent désir qu'un si grand Dieu et Seigneur soit connu et loué de tous. Et selon moi, quand l'extase vient de Dieu, il est impossible qu'elle ne laisse pas dans l'âme une très vive lumière sur son impuissance absolue à rien faire ici, sur sa misère, et sur son ingratitude d'avoir si mal servi celui qui par sa seule bonté lui fait de telles grâces. Le sentiment et la douceur qu'elle éprouve sont si fort au-dessus de toute comparaison, que, si le souvenir en restait et ne s'altérait point, on n'aurait plus que du dégoût pour les plaisirs d'ici-bas ; désormais, du moins, toutes les choses du monde comptent pour bien peu.

Voici maintenant la différence que je mets entre l'extase et le *Ravissement*. Dans l'extase, l'âme meurt peu à peu à ces objets extérieurs, et perd insensible-

ment l'usage de ses sens pour ne vivre qu'à Dieu ; mais le ravissement, causé par une simple connaissance que Dieu fait pénétrer au plus intime de l'âme, fond sur elle avec une telle rapidité, qu'il lui semble que sa partie supérieure lui est enlevée et séparée du corps. Aussi, dans les commencements, a-t-elle besoin de courage pour s'abandonner entre les bras du Seigneur, afin qu'il l'emporte où il lui plaira. Jusqu'à ce que ce divin Maître la mette en paix là où il veut l'élever (j'entends, par l'élever, lui communiquer des choses sublimes), il est certain que les premières fois l'âme doit se tenir prête à mourir pour lui ; car elle ne sait, la pauvre, ce qu'elle va devenir. Le ravissement, autant que j'en puis juger, rend encore les vertus plus fortes que l'extase, parce que la puissance de Dieu y éclate davantage et nous détermine plus efficacement à la crainte et à l'amour. Sans aucune possibilité de résistance, Dieu enlève l'âme en maître souverain. Revenue à elle-même, elle demeure pénétrée de douleur et frappée d'étonnement d'avoir osé offenser une Majesté si haute ; elle souhaite avec passion de voir le péché banni de la terre et tous les hommes occupés à louer Dieu. C'est de là, je pense, que vient à certaines personnes ce zèle brû-

lant du salut des âmes, avec le besoin d'y contribuer en quelque chose et de faire rendre à Dieu la gloire qui lui est due.

Le *Vol de l'esprit* est un je ne sais quoi qui monte du plus profond de l'âme. Voici, autant que je puis m'en souvenir (car j'ai la mémoire fort mauvaise), voici la comparaison dont je me suis servie dans le livre que vous connaissez (1), où j'ai longuement expliqué toutes ces manières d'oraison et d'autres encore. Il me semble que l'âme et l'esprit sont une même chose, et je n'y trouve d'autre différence que celle qui se rencontre entre un feu bien allumé et sa flamme. On distingue dans ce feu ce qui demeure en bas et ce qui monte en haut, bien que l'un et l'autre soient toujours du feu et ne diffèrent que par la situation : il en est de même de l'âme. Quand Dieu l'a disposée à son amour et que ce feu vient à brûler, elle produit et lance hors d'elle-même quelque chose d'extrêmement vif et subtil qui monte en haut et va où Dieu veut. C'est ce que j'appelle vol de l'esprit. Je ne puis m'exprimer autrement, et véritablement cela ressemble à un vol ; je ne trouve point de comparaison qui y vienne mieux ; je sais seulement qu'on sent cela très clairement dans cet état,

---

1. Le livre de sa *Vie*.

et qu'on ne peut y résister. Vous diriez que ce petit oiseau de l'esprit s'est échappé de cette misérable cage du corps, et qu'ayant recouvré sa liberté, rien ne l'empêche plus d'être tout entier à ce que Notre-Seigneur lui donne. Ce vol de l'esprit est chose si délicate et si précieuse, il se fait d'ailleurs si bien connaître à l'âme, qu'elle voit qu'il n'y a aucune illusion à craindre, et il en est de même pour les autres états d'oraison, tant qu'ils durent : les craintes viennent ensuite. Comme la personne qui recevait ces faveurs était si pauvre de vertu, elle croyait avoir raison de tout redouter. Il lui restait pourtant dans l'intime de l'âme une certitude et une sécurité, avec lesquelles elle pouvait vivre, mais sans rien diminuer des soins qu'elle prenait pour ne pas tomber dans l'illusion.

J'appelle *Transport*, un certain désir de Dieu dont l'âme se sent soudainement saisie sans que l'oraison ait précédé. Il naît le plus souvent d'un souvenir, qui lui vient tout à coup, qu'elle est absente de Dieu, ou de quelque parole qu'elle entend et qui a rapport à ce sujet. Ce souvenir est parfois si pénétrant et si fort, qu'en un instant, ce semble, l'âme est hors d'elle-même. Figurez-vous une personne à qui l'on apprendrait tout à coup une nouvelle infiniment triste, ou à

qui l'on ferait une extrême frayeur : en ces rencontres, l'esprit ne trouve plus de ressources dans la raison et demeure comme anéanti. Ainsi en est-il ici, excepté que la douleur est causée par un si juste motif, que l'âme voit clairement qu'il lui serait avantageux d'en mourir. Dans cet état, tout ce qui se présente à elle ne fait qu'augmenter son tourment. Le Seigneur veut, ce semble, que tout son être ne soit capable que de souffrir, et qu'elle ne puisse avoir aucune consolation, pas même celle de se souvenir que c'est la volonté divine qui la retient dans la vie. Elle se trouve comme dans une solitude affreuse et dans un abandon universel qui ne se peuvent décrire. Le monde entier lui pèse avec tout ce qu'il renferme, et elle sent que nulle créature ne peut lui tenir compagnie. Elle n'aspire qu'à son Créateur, mais reconnaît en même temps qu'il lui est impossible de le posséder si elle ne meurt ; et comme il ne lui est pas permis de se donner la mort, elle meurt du désir de mourir, à tel point qu'elle est réellement en danger de mort. Elle se voit comme suspendue entre le ciel et la terre, et elle ne sait que devenir. De temps en temps, par un mode étrange et ineffable, Dieu lui donne une certaine connaissance de ce qu'il est, afin qu'elle voie ce qu'elle

perd, et alors tel est son martyre que je n'en connais pas d'égal sur terre ; au moins, toutes les souffrances que j'ai endurées n'approchent point de celle-ci. Cet état ne durerait-il qu'une demi-heure, on en sort le corps tout brisé et les os comme déboîtés, en proie à de grandes douleurs, et dans l'impossibilité de se servir alors de sa main pour écrire. Mais ces douleurs corporelles, l'âme ne les sent pas que le transport ne soit passé ; elle est trop occupée de ce qu'elle souffre intérieurement, et je crois bien qu'elle serait insensible à de plus grands tourments extérieurs. Elle a pourtant l'usage de tous ses sens ; elle peut parler, elle peut regarder, mais non pas marcher : ce grand coup d'amour la renverse. Ce transport est un pur don de Dieu ; et quand on mourrait d'envie de se le procurer, on n'avancerait à rien. Il laisse dans l'âme des effets merveilleux, et elle en retire de très grands avantages. Les docteurs en parlent diversement, mais aucun ne le condamne. Le Père Maître Jean d'Avila m'écrivit, il y a quelque temps, que c'est une excellente chose, et tout le monde est d'accord sur ce point. Enfin, l'âme conçoit clairement que c'est une des plus grandes faveurs qu'elle puisse recevoir de Dieu ; mais si cette faveur se répétait souvent, la vie ne

serait pas longue. Le transport ordinaire est moins impétueux ; il consiste dans ce même désir de servir Dieu, accompagné d'une grande tendresse d'amour et de douces larmes qui appellent la fin de cet exil. Mais comme l'âme reste assez libre pour considérer que c'est la volonté de Dieu qu'elle vive, elle se console et lui offre sa vie, en lui demandant avec instance de ne vivre que pour sa gloire. Avec cela elle supporte cet exil.

Une autre manière d'oraison, qui m'a été fréquemment accordée, est une sorte de *Blessure*. L'âme se sent aussi véritablement blessée que si on lui faisait passer une flèche au travers du cœur ou au travers d'elle-même : blessure qui cause une douleur si vive qu'elle en gémit, mais si délicieuse qu'elle voudrait en être perpétuellement atteinte ! Cette douleur n'est pas dans les sens, et l'on ne doit pas croire que la plaie soit matérielle ; on ne la ressent qu'au fond de l'âme, sans qu'il en paraisse sur le corps aucune marque ; mais il faut bien que je me serve de ces comparaisons, toutes grossières qu'elles sont pour un sujet si relevé, puisque je ne pourrais me faire entendre autrement. En effet, ce n'est point chose qu'on puisse bien dire ni écrire ; il faut l'avoir éprouvée pour la comprendre, je veux dire pour comprendre

jusqu'où va cette peine ; car la différence est extrême des peines du corps à celles de l'âme ; et c'est ce qui me fait aisément concevoir qu'on ne doit pas juger des peines de l'enfer et du purgatoire par celles que le corps peut souffrir en ce monde.

Il y a des temps où cette blessure semble tirer du fond de l'âme de grands élans d'amour, des désirs de s'unir à Dieu, si vifs et si délicats, qu'ils sont au-dessus de toute expression. L'âme, voyant dans son corps un obstacle qui l'empêche de jouir de Dieu au gré de ses désirs, conçoit pour ce misérable corps une aversion mortelle ; il n'est plus à ses yeux qu'une haute muraille qui la sépare de l'objet qu'elle aime, et qui retarde cette félicité souveraine dont elle sent les avant-goûts. C'est alors qu'elle connaît le coup terrible que nous a porté le péché d'Adam, en nous ôtant cette liberté. Cette oraison précéda chez moi les ravissements et les transports impétueux dont j'ai parlé. J'ai oublié de dire que ces transports si véhéments se terminent presque toujours par une extase où Dieu, inondant l'âme de délices, la console et l'encourage à vivre pour lui. Au reste, il en est de la blessure d'amour comme des autres états d'oraison dont j'ai parlé : elle est un pur don de Dieu,

et il ne nous appartient pas plus de nous la procurer que de nous y soustraire.

Tout ceci ne peut être une imagination, et j'en pourrais apporter plusieurs raisons, si je ne craignais d'être trop longue. Dieu sait si ces états sont bons ou s'ils ne le sont pas ; mais il me semble manifeste que les effets en sont excellents et que l'âme y recueille des fruits précieux.

Dans la vision de la Très Sainte Trinité, je vois que les trois personnes sont distinctes l'une de l'autre, aussi clairement que je vous vis hier, mon Révérend Père, vous et le Père Provincial, excepté, comme je vous l'ai dit, que je ne vois ni n'entends rien d'une manière sensible. Mais bien que je ne les voie point, non pas même des yeux de l'âme, j'ai une certitude extraordinaire de leur présence ; et quand cette présence vient à manquer, mon âme s'en aperçoit aussitôt. De vous dire comment cela se fait, c'est ce qui m'est impossible ; mais je sais, à n'en point douter, que ce n'est point une imagination. Et c'en est si peu une que, quelque effort que je fasse ensuite pour me représenter les divines Personnes, je n'y puis réussir. C'est ce que j'ai éprouvé bien des fois, et je crois pouvoir en dire autant de tout ce que je rapporte ici. Comme il y a tant d'années que ces

choses m'arrivent, j'ai eu le loisir de tout observer assez attentivement pour en parler avec cette assurance. Il est bien vrai, et veuillez remarquer ceci, mon Révérend Père, que, quant à la Personne qui me parle toujours, je puis dire affirmativement qu'elle me paraît être ; mais je ne pourrais pas désigner les deux autres avec la même certitude. Il y en a une, je le sais très bien, qui ne m'a jamais parlé : la raison, je l'ignore ; je ne m'occupe jamais de demander plus que le Seigneur ne me donne, je craindrais trop que le démon ne me trompât ; et je ne le ferai pas non plus maintenant, à cause de cette crainte. Il me semble que la première Personne m'a quelquefois parlé ; mais comme je ne m'en souviens pas bien, ni de ce qu'elle m'a dit, je n'ose l'assurer. Tout cela est écrit où vous savez et plus au long, bien qu'en d'autres termes apparemment. Quoique les trois adorables Personnes se montrent distinctement à mon âme par une voie si extraordinaire, mon âme voit clairement que ce n'est qu'un seul Dieu. Je ne me souviens pas que le Verbe éternel m'ait parlé, mais bien son Humanité ; et je crois pouvoir affirmer que ce n'est point une illusion.

Je ne puis répondre à la question que vous me faites sur l'eau, et je n'ai point

appris où se trouve le paradis terrestre. J'ai déjà dit que j'entends seulement ce qu'il plaît au Seigneur de me faire entendre, parce que je ne puis faire autrement et qu'il ne dépend pas de moi de ne pas l'entendre. Mais de lui demander l'intelligence de telle ou telle chose, je ne l'ai jamais fait ni n'oserai jamais le faire : je craindrais trop, je le répète, d'être la dupe de mon imagination, et que le démon ne m'abusât. Jamais, grâce à Dieu, je n'ai été curieuse ni n'ai eu le désir de comprendre ce qui était au-dessus de moi : je ne me soucie pas d'être plus savante que je ne suis. Certes, ce que j'ai appris sans le vouloir, comme je viens de dire, ne m'a que trop coûté. J'aime à croire que c'est un moyen dont Notre-Seigneur s'est servi pour me sauver, me voyant si méchante ; car les bonnes âmes n'ont pas besoin de tant de secours pour servir ce divin Maître.

Il ne faut pas que j'oublie une autre sorte d'oraison, qui précède la première dont je vous ai parlé, et qui consiste en une certaine présence de Dieu. Ce n'est point une vision, c'est l'état d'une personne, qui, toutes les fois qu'elle veut se recommander à Notre-Seigneur, même par une prière vocale, le trouve aussitôt présent. Cela arrive du moins ainsi quand il n'y a pas sécheresse. Plaise à

Dieu que je ne perde pas par ma faute,  
le fruit de tant de grâces, et qu'il daigne  
me faire miséricorde !



III. — *Choir de poésies de sainte*

*Thérèse.*

Première poésie.

*(Traduction nouvelle.)*

Texte.

Je vis, mais hors de moi ravie,  
J'espère en Dieu si haute vie  
Que je meurs de ne point mourir.

Glose.

1.

A Dieu seul mon amour m'enchaîne,  
Amour si puissant et si vif,  
Qu'il fait Dieu même mon captif,  
Et mon âme sa souveraine.  
Dieu mon captif, étrange peine !  
Non, non, je ne le puis souffrir.  
Je me meurs de ne point mourir.

2.

Combien durera cette vie ?  
Combien durera mon exil ?  
A ce corps, cachot dur et vil,  
Serai-je toujours asservie ?  
Toujours attendre la patrie,  
O long, ô cruel déplaisir !  
Je me meurs de ne point mourir.

## 3.

Vie amère et trop désolante,  
Où je languis loin du Seigneur !  
Si l'amour a quelque douceur,  
Quelle amertume dans l'attente !  
Dieu, sous cette charge accablante  
Jusqu'à quand faudra-t-il gémir ?  
Je me meurs de ne point mourir.

## 4.

Je ne vis que d'une espérance,  
De l'espérance de la mort.  
La mort, ah ! c'est l'entrée au port.  
La mort, ah ! c'est la délivrance.  
De la vie heureuse assurance,  
O mort, hâte-toi de venir !  
Je me meurs de ne point mourir.

## 5.

Cède à l'amour, force meilleure,  
Cède, ô vie, et romps mes liens.  
C'est à tort que tu me retiens :  
Il faut, pour vivre, que je meure.  
Doux signal de la dernière heure,  
Résonne, et dis-moi de partir !  
Je me meurs de ne point mourir.

## 6.

La vie ? Elle est où l'on arrive  
En quittant la mort d'ici-bas.  
Sur la terre l'on ne vit pas,  
L'on meurt, bien qu'il semble qu'on vive.

Écoute, ô mort, ma voix plaintive :  
Le fruit est mûr, viens le cueillir !  
Je me meurs de ne point mourir.

7.

Au Dieu dont je vis et que j'aime,  
Pour mieux témoigner mon amour,  
Que puis-je offrir, être d'un jour ?  
Vie, à toi de t'offrir toi-même !  
En mourant, ô mon Bien suprême,  
Je veux, je veux te conquérir.  
Je me meurs de ne point mourir.

8.

Sans ta présence, ô mon doux Maître,  
La vie, à mon cœur palpitant,  
N'est qu'une mort de chaque instant,  
La plus cruelle qui puisse être.  
Quelle agonie ! ah ! tout mon être,  
Épuisé, se sent défaillir.  
Je me meurs de ne point mourir.

9.

Hors de l'eau le poisson s'agite ;  
Mais bientôt finit son tourment :  
Dans la mort quel soulagement,  
Quand la mort accourt aussi vite !  
Et moi, dont l'ardente poursuite  
Ne parvient pas à l'attendrir,  
Je me meurs de ne point mourir.

10.

Si, pour consoler ma tristesse,  
J'ai recours au Dieu de l'autel,

Invisible à mon œil mortel,  
 Il irrite encor ma tendresse.  
 Tout me fatigue, tout me blesse...  
 Pour voir mon Dieu, pour en jouir,  
 Je me meurs de ne point mourir.

## 11.

Me livrerai-je à l'espérance,  
 O mon Dieu, de te voir un jour ?  
 Craignant de perdre ton amour,  
 Je sens redoubler ma souffrance.  
 De crainte, d'espoir, d'ignorance,  
 Seule, ô mort, tu peux me guérir.  
 Je me meurs de ne point mourir.

## 12.

O mon Dieu, donne-moi la vie,  
 Et la vie, ô mon Dieu, c'est toi !  
 De cette mort retire-moi :  
 Ah ! trop longtemps je l'ai subie !  
 De te voir telle est mon envie,  
 Que, toute à pleurer, à languir,  
 Je me meurs de ne point mourir.

## 13.

Loin de toi, ma vie immortelle,  
 De mes péchés traînant le poids,  
 Nuit et jour je pleure à la fois,  
 Et ma vie et ma mort cruelle.  
 Vienne enfin l'amour, d'un coup d'aile  
 M'emporter où va mon soupir !  
 Je me meurs de ne point mourir.

(Voir *Escritos de Santa Teresa*, Ed. Don V. de La Fuente, t. I, *Poesias*, p. 509.)

Deuxième poésie.

(Traduite pour la première fois.)

HYMNE DE LA SAINTE INDIFFÉRENCE.

Texte.

O mon Dieu, je suis toute à toi :  
A ton gré, dispose de moi.

Glose.

1.

O Dieu, souveraine Sagesse,  
O Dieu, très haute Majesté,  
O Dieu Puissance, ô Dieu Bonté,  
Que sur moi ton regard s'abaisse !  
C'est mon amour, c'est ma faiblesse,  
Qui me font me tourner vers toi :  
A ton gré dispose de moi.

2.

Du néant tu tiras mon être ;  
Tu me rachetas sur la Croix ;  
Tu me fais entendre ta voix,  
Voix de père, d'époux, de maître.  
Ton immensité me pénètre ;  
Je ne suis qu'en toi, que par toi :  
A ton gré dispose de moi.

3.

D'un misérable ver de terre,  
D'un néant esclave et pécheur,  
Qu'exiges-tu, Dieu Créateur ?  
Dieu, mon amour, que puis-je faire ?

Prête au plus humble ministère  
Parle, me voici devant toi :  
A ton gré dispose de moi.

4.

Voici mon corps, voici mon âme,  
Je les dépose dans ta main,  
Sur moi règne en vrai souverain,  
Voici mon cœur avec sa flamme.  
Dieu tout mon être le proclame,  
Je ne suis, ne serai qu'à toi :  
A ton gré dispose de moi.

5.

Donne la mort, donne la vie,  
La maladie ou la santé,  
La guerre ou la tranquillité,  
La louange ou l'ignominie :  
En tout je vois ta main bénie.  
Le mal est bien, venant de toi :  
A ton gré dispose de moi.

6.

Donne la joie ou la tristesse,  
La richesse ou la pauvreté,  
L'esclavage ou la liberté,  
De l'enfer l'horrible détresse,  
Ou du ciel l'ineffable ivresse :  
Tout m'est bon, si c'est avec toi :  
A ton gré dispose de moi.

7.

Dans l'oraison veux-tu, par grâce,  
Me consoler et me ravir ?

Pour m'éprouver ou me punir,  
Veux-tu que je reste de glace ?  
C'est ton bon plaisir, je l'embrasse ;  
Mais ne m'éloigne pas de toi :  
A ton gré dispose de moi.

8.

Qu'importent savoir, ignorance,  
Clarté des jours, voile des nuits,  
Brillants palais, sombres réduits,  
Ans de disette ou d'abondance ?  
Pour l'amour nulle différence :  
Le mieux, c'est d'être mieux à toi :  
A ton gré dispose de moi.

9.

M'ordonnes-tu quelque relâche ?  
En toi je le prendrai, Seigneur.  
M'imposes-tu quelque labeur ?  
Pour toi que je meure à la tâche !  
Dis, mon Amour, dis que je sache  
Quand, où, comment mieux être à toi :  
À ton gré dispose de moi.

10.

Est-ce au Thabor ? Est-ce au Calvaire ?  
Serai-je un sol riche ou sans eau ?  
La vigne au sec ou vert rameau ?  
Job, dans l'excès de sa misère ?  
Ou Jean, à la Cène dernière ?  
En tout je m'abandonne à toi :  
A ton gré dispose de moi.

## 11.

Que je sois Joseph à la chaîne,  
 Ou Joseph au faite d'honneur ;  
 David en fuite, ou roi vainqueur ;  
 Jonas au sein de la baleine,  
 Ou libre à la rive prochaine :  
 Rien ne me trouble auprès de toi :  
 A ton gré dispose de moi.

## 12.

Agir ou rester immobile,  
 Se trouver forte ou sans vigueur,  
 De la Loi sentir la rigueur  
 Ou la douceur de l'Évangile,  
 Joie ou peine, tout est facile,  
 En toi, Dieu d'amour, et par toi :  
 A ton gré dispose de moi.

(Voir *loc. cit. ap. V. de la Fuente, p. 517*).

## Troisième poésie.

(*Traduction nouvelle.*)

## Texte.

Ame, il faut te chercher en Moi,  
 Puis encor Me chercher en toi.

## Glose.

## I.

Chère âme, en Moi d'un si beau style  
 L'amour a tracé ton portrait,  
 Que le pinceau le plus habile  
 Tenterait un effort stérile  
 Pour te prêter autant d'attrait.

2.

Oui, c'est mon amour qui t'a faite,  
Pleine de charme et de grandeur,  
En mon cœur tu restes parfaite :  
Si tu te perds, sois toujours prête,  
A te chercher dans ton Auteur.

3.

Là tu te trouveras parée,  
De tant de grâce et de beauté,  
Qu'aussitôt de joie enivrée,  
Sentant la perte réparée,  
Tes transports diront ma bonté.

4.

Que si jamais, par aventure,  
En vain tu te cherchais en Moi,  
Sans t'arrêter à la nature,  
Laisant toute autre créature,  
Tu devrais Me chercher en toi.

5.

C'est toi qu'à toute heure j'appelle,  
Pour fixer en toi mon séjour.  
De ton cœur, s'il n'est pas rebelle,  
Je fais ma demeure éternelle,  
Mon lit de repos et d'amour.

6.

Tu le vois, c'est peine inutile  
De Me chercher ailleurs qu'en toi.

Me trouver est chose facile,  
Puisque toi-même es mon asile :  
En toi, mon hôte, cherche-Moi.

(Voir *loc. cit. ap.* V. de La Fuente, p. 510.)

### Quatrième poésie.

(Traduite pour la première fois.)

PRISE DE VOILE (1).

#### Texte.

Chère sœur, recevez ce voile,  
Et bien veillez à l'avenir !  
Vers le port qu'il soit votre voile !  
De ceci gardez souvenir.

#### Glose.

##### I.

Désormais, vous serez fidèle,  
C'est un devoir sacré pour vous,  
A toujours faire sentinelle,  
Jusqu'à l'heure où viendra l'Époux.  
Que ce voile vous le rappelle,  
Comme un voleur, Il doit venir.  
De ceci gardez souvenir !

---

1. En espagnol, *voile* se dit *velo*, et *veille* se dit *vela* ; de là, dans l'original, une continuelle et gracieuse allitération, que le traducteur français n'a pu rendre.

2.

Il doit venir ; mais à quelle heure ?  
A l'aurore ? Au midi ? Le soir ?  
Nul ne sait : il faut qu'on demeure,  
Flottant de la crainte à l'espoir.  
Sœur, votre part est la meilleure,  
Mais un rien peut vous la ravir.  
De ceci gardez souvenir !

3.

Ah ! veillez sans repos ni terme,  
La lampe ardente entre les mains,  
Le voile en tête, le pied ferme,  
Et la ceinture autour des reins.  
Si votre œil un instant se ferme,  
Quels dangers vous pouvez courir !  
De ceci gardez souvenir !

4.

Que votre lampe ait toujours l'huile,  
Des bonnes œuvres, des vertus ;  
Sinon, devenant inutile,  
Elle pâlit et ne luit plus.  
Éteinte, qu'il est difficile,  
De la faire encor resplendir !  
De ceci gardez souvenir !

5.

Quand l'huile manque, on court bien vite,  
En acheter, en demander ;  
Et cependant, avec sa suite,  
Peut entrer l'Époux sans tarder.

Une fois la porte interdite,  
 Heurts ni cris ne sauraient l'ouvrir.  
 De ceci gardez souvenir !

## 6.

En haut le cœur ! Soyez constante,  
 A bien porter jusqu'à la fin,  
 Le saint joug que Dieu vous présente.  
 D'un peu d'effort ô prix divin !  
 Bientôt la mort, pour vous charmante,  
 A l'Époux viendra vous unir :  
 De ceci gardez souvenir !

(Voir *loc. cit. ap. V. de la Fuente*, p. 514.)

## Cinquième poésie.

(Traduite pour la première fois.)

## LE TRAIT DIVIN.

## I.

Au plus intime de mon être,  
 Qui me frappe d'un coup soudain ?  
 Mon Dieu, le coup part de ta main  
 Ah ! je ne puis le méconnaître !

## 2.

Trait divin aussi doux que fort,  
 Qui cause une douleur cruelle !  
 Mais si la blessure est mortelle,  
 La vie est le prix de la mort.

3.

Quoi ! ravir et donner la vie,  
Faire ensemble vivre et mourir,  
Blesser à la fois et guérir :  
Sort étrange et digne d'envie !

4.

La nature ici perd ses droits,  
Franchir ce périlleux passage,  
C'est de Dieu l'admirable ouvrage,  
C'est le plus grand de nos exploits.

(Voir *loc. cit. ap.* V. de La Fuente, p. 517.)

Sixième poésie.

SONNET DU PARFAIT AMOUR.

(*Traduction nouvelle.*)

Ce qui fait, ô mon Dieu, ce qui fait que je t'aime,  
Non, ce n'est pas le ciel par ta bonté,  
Et ce n'est pas l'enfer, éternel anathème,  
Qui sous ton joug béni courbe ma volonté.

[même.  
C'est toi-même, Seigneur ! C'est de te voir toi-  
En croix, criblé de coups, livide, ensanglanté,  
Rebut du monde, en proie au martyr suprême,  
Que ton amour sans borne a pour nous affronté,

Voilà ce qui subjugué et transporte mon âme !  
Je te craindrais encor sans l'enfer et sa flamme,  
Sans le bonheur du ciel encor je t'aimerais.

[nelle.  
Garde, ô mon Dieu, les dons de ta main pater-  
Je veux, sans regarder à la gloire éternelle,  
T'aimer toujours autant et plus que je ne fais.

(Ce sonnet est aussi attribué à S. François  
Xavier. Voir ses *Lettres*, trad. Léon Pagès,  
t. I, p. 207, note.)



## Table des Matières.

Dédicace ... ..	I
Introduction. ... ..	V

### La Sainte.

I. — Vie de purification. ...	3
II. — Vie d'illumination.. ...	27
III. — Vie d'union ... ..	47

### Le Docteur.

I. — Caractères généraux de sa doctrine... ..	77
II. — Sa doctrine sur l'oraison. ...	107
III. — Sa doctrine du discernement des esprits ... ..	143

### L'Apotre.

I. — Apostolat personnel ...	179
II. — Apostolat de ses écrits... ..	206
III. — Apostolat du Carmel réformé ... ..	226
Conclusion. — Son Cœur... ..	253

### APPENDICE.

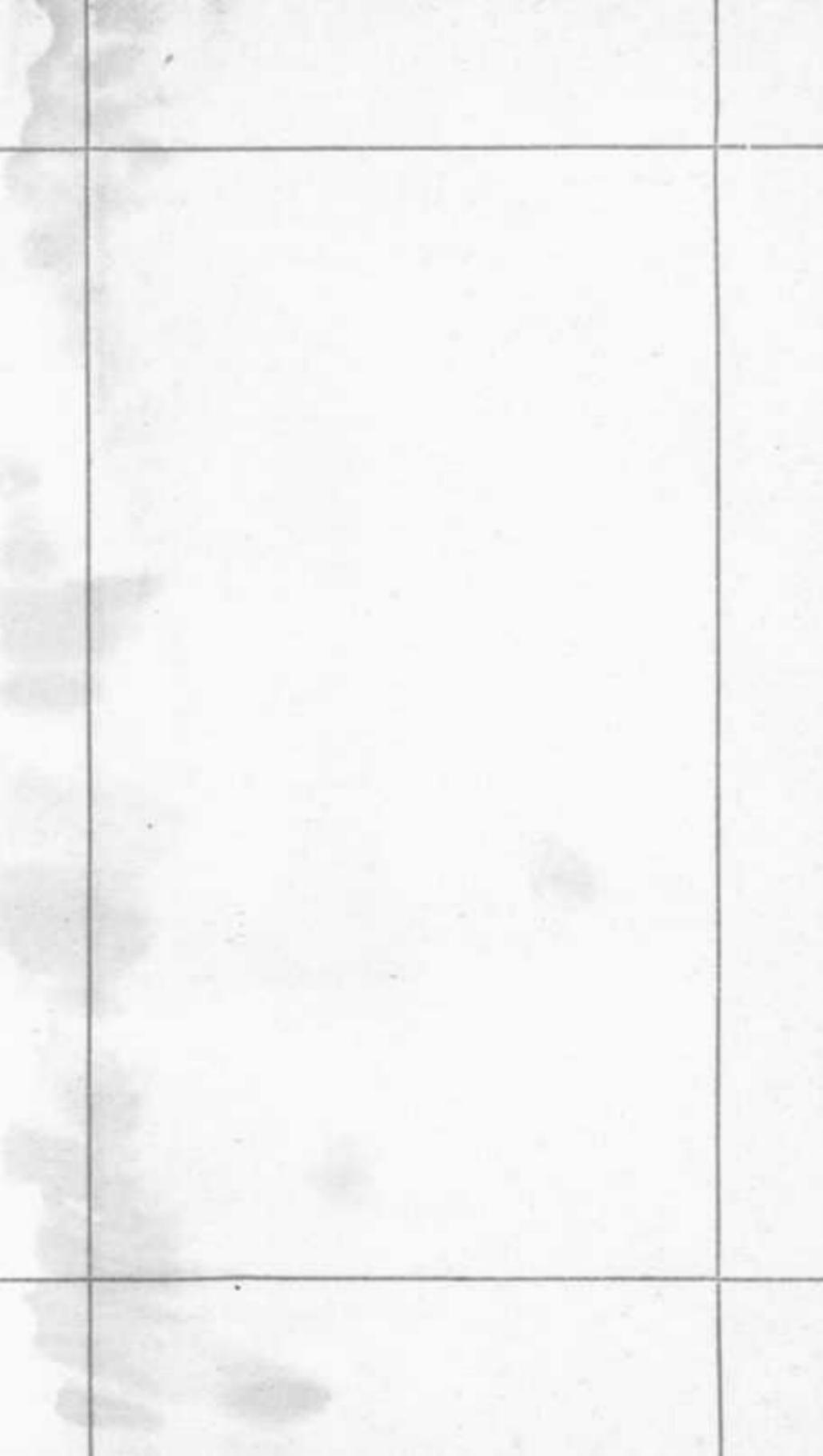
1° Bulle de Canonisation, ( <i>texte latin et français</i> ).. ... ..	278
2° Lettre au P. Alvarez, ( <i>l'oraison de la sainte</i> ) ... ..	332

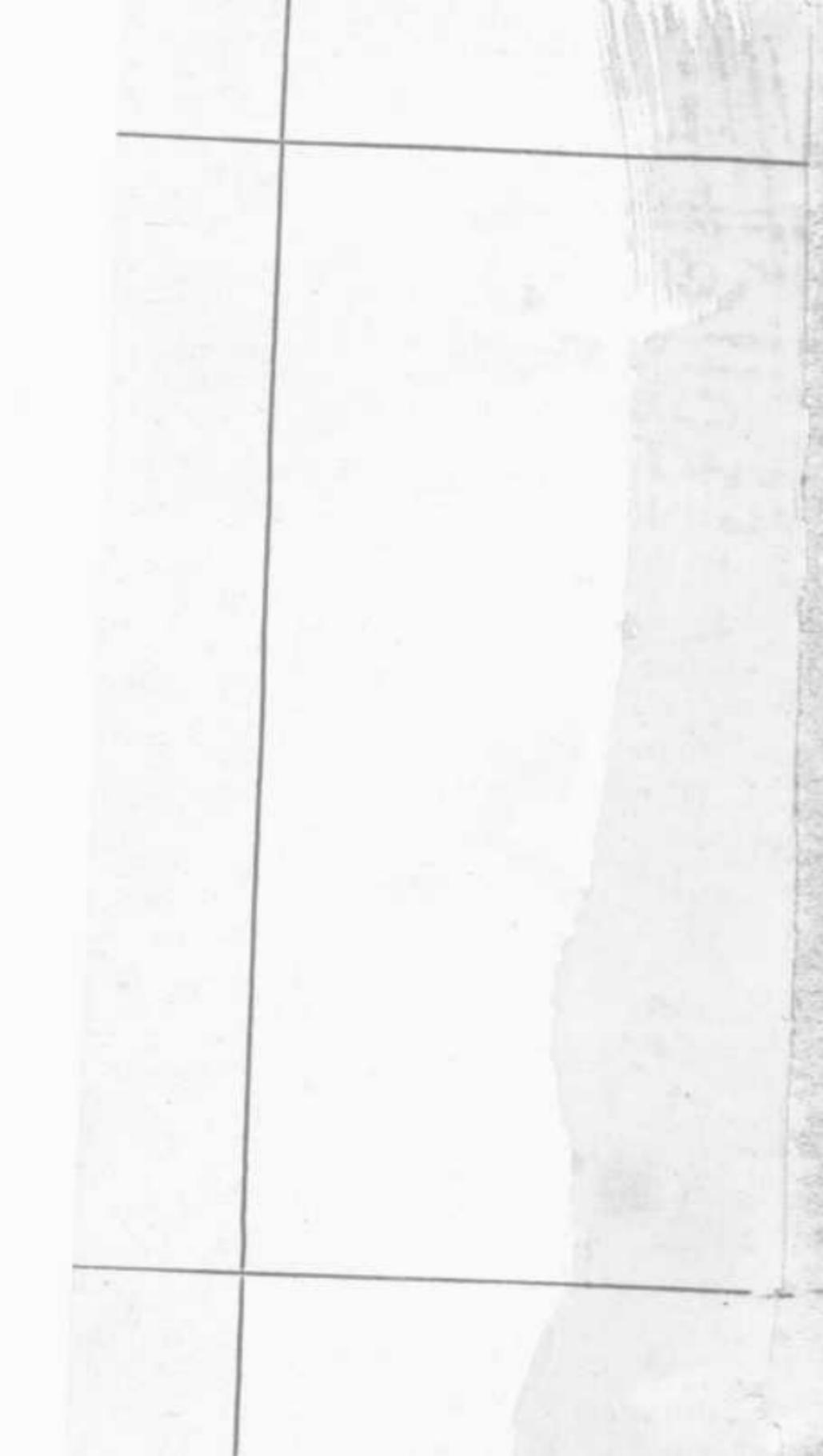
364      **Table des Matières.**

---

3 <sup>o</sup> Choix de poésies de sainte Thérèse, ( <i>traduction inédite et en vers</i> ) ... ..	349
I <sup>re</sup> Poésie, <i>Je me meurs de ne point mourir..</i> ... ..	349
II <sup>e</sup> L'hymne de la sainte indifférence.	353
III <sup>e</sup> <i>Ame, il faut te chercher en Moi.</i>	356
IV <sup>e</sup> Pour une prise de voile ... ..	358
V <sup>e</sup> Le trait divin. ... ..	360
VI <sup>e</sup> Sonnet du parfait amour... ..	361









# Société de Saint-Augustin.

Bibliothèque ascétique,  
Bibliothèque Eucharistique  
par abonnement.

**L'Échelle du Ciel**, ou Traité de l'Oraison. Texte latin, avec traduction française et commentaires tirés de Suarez, par le chanoine F. Fuzet, Docteur en Théologie, professeur aux Facultés catholiques de Lille .. .. . 1,75

**De la manière de méditer**, par le T. R. P. Root-haan, Gén. de la C<sup>ie</sup> de Jésus .. .. . 1,00

**Les Joies, les Douleurs et les Gloires de Jésus et de sa Mère**, ou *Nouveau mois de Marie*, par le chanoine Herbet, auteur de *l'Imitation méditée*. 2,00

**L'Esprit de Sainte Gertrude**, ou l'amour du Cœur de Jésus pour ses créatures, par M. S. Cusack, traduit de l'Anglais, avec une préface de Mgr Mermillod.. .. . Éd. de luxe 2,00  
Éd. ord.. 1,00

**Méditations doctrinales et pratiques tirées de Saint Jean**, et dédiées aux Enfants de Marie, aux disciples du Sacré-Cœur, et à tous les chrétiens désireux de s'instruire, par le R. P. Eicher, S. J... 3,00

**JÉSUS Consolateur** dans les différentes afflictions de la vie, par le R. P. Hubert Hayer, Récollet, ancien lecteur en Théologie. 7<sup>e</sup> édition revue, corrigée, et considérablement augmentée.. .. . 2,00

**Méditations des prêtres, avant et après la sainte Messe**, pour se disposer à la célébrer dignement et avec fruit, par le R. P. Edme Cloyseault, prêtre de l'Oratoire. — Nouvelle édition précédée d'une notice sur l'auteur, par un prêtre de la même Congrégation .. .. . 2,00

**La Doctrine spirituelle de l'Imitation de Jésus-Christ**, exposée dans un ordre méthodique avec le texte même de l'Imitation intégralement conservé, d'après le plan du P. G. Hesel, de la C<sup>ie</sup> de Jésus, par le P. J. Brucker, de la même C<sup>ie</sup>, 3<sup>e</sup> édition. 3,00

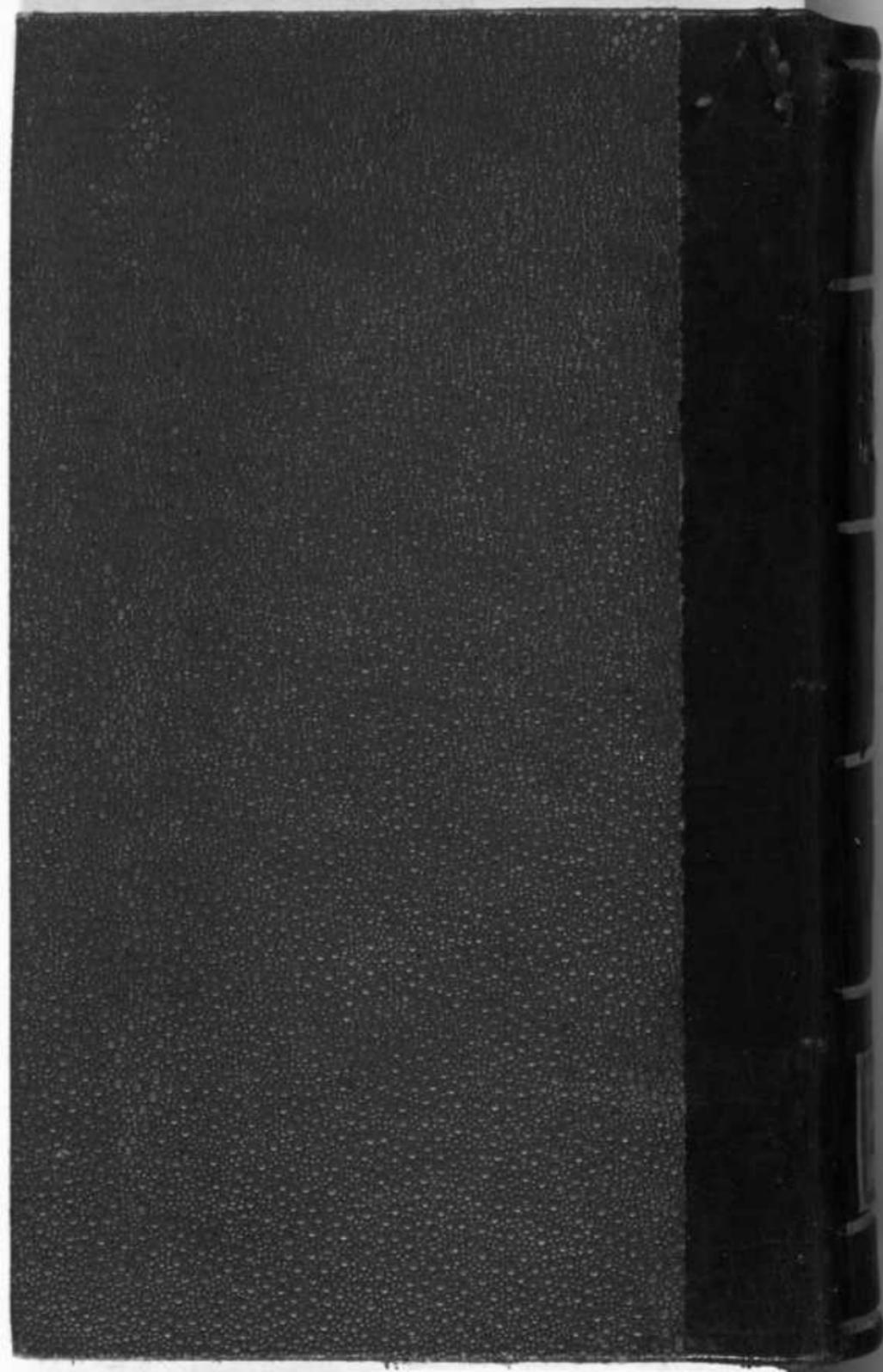




1818

125

3



L'ESPRIT ET  
L'CEUBRE DE  
SAINTE THERESE

1818.